



Problématique de la communication dans les ONG et Associations burkinabé oeuvrant au développement du monde rural : Cas de l'Association Nationale d'Action Rurale (ANAR)



Mémoire rédigé par : Fatimata Mireille COMPAORE

Directeur de mémoire : Alain Maurech SIMAN

Marraine de mémoire : Yolande BERE



Année académique 2003 - 2004

Mémoire de fin d'études en communication de l'EFAP Communication, Ecole de Formation aux Métiers de la Communication :

Problématique de la communication dans les ONG et Associations burkinabé oeuvrant au développement du monde rural : Cas de l'Association Nationale d'Action Rurale (ANAR)

a été soutenue par Fatimata Mireille Compaoré devant le jury suivant :

- Monsieur Alain Maurech Siman, Directeur d'Etudes EFAP, Président du jury ;
- Monsieur Bernard Hansart, Doyen EFAP, assesseur ;
- Monsieur Cyrille Benoît, Directeur Général EFAP, assesseur.

**EFAP Communication
European Communication School
Bruxelles**

Directeur Général : Cyrille Benoît

Avenue Winston Churchill, 150
1180 Bruxelles (Belgique)
Tel : (02) 345 91 66
Fax : (02) 346 12 53
E-mail : efap@infoboard.be
Site web : www.efap.edu

« Ce mémoire contient des données confidentielles. Merci de ne pas transmettre ce document à des tiers sans l'autorisation de son auteur. »



**Problématique de la communication dans les
ONG et Associations burkinabé oeuvrant au
développement du monde rural : Cas de
l'Association Nationale d'Action Rurale
(ANAR)**



Mémoire rédigé par : Fatimata Mireille COMPAORE

Directeur de mémoire : Alain Maurech SIMAN

Marraine de mémoire : Yolande BERE



Année académique 2003 - 2004

Dédicace

A mon père,

A ma mère,

Etres chers, pour leur soutien moral et affectif,

Pour leur encouragement et compréhension,

Pour leur appui, leur dévouement durant toutes ces années
pour que j'acquière une bonne éducation et une bonne formation
académique,

Retrouvez toute ma reconnaissance et mon amour dans ces mots.

A mes frères,

A ma sœur,

A ma famille.

Remerciements

Ce présent mémoire vient couronner des années d'études et de stages qui s'inscrivent dans le cadre de ma formation en communication. Quoique, ce document représente une grande satisfaction personnelle, cette réalisation a pu être menée à bien grâce à l'amabilité et la coopération de toutes les personnes qui ont bien voulu m'éclairer par leurs informations, de toutes celles qui m'ont directement ou indirectement apporté leur soutien (par des conseils, des critiques, les documents mis à ma disposition, des encouragements, les contacts, etc.). Je remercie très chaleureusement :

Monsieur Maurech Siman, Assesseur en Affaires Publiques Européennes et Internationales, Membre de l'Association Internationale de Sciences Politiques, Professeur et Directeur des Etudes à l'EFAP Communication et Directeur de ce mémoire ;

Madame Yolande Béré ; Marraine de mémoire ; sociologue au projet plurisectoriel Oubritenga, Kourwéogo, Kadiogo / Santé de la coopération technique belge au Burkina Faso ;

Monsieur Abdou Ouédraogo, Président de l'ANAR, qui m'a accueilli pour un stage et qui a eu confiance dès le début en mes capacités ;

Le personnel de l'ANAR ;

Monsieur Abdoulaye Compaoré, Mon bien aimé pour son amour, son soutien, son dévouement, sa patience, sa compréhension, etc.

Madame Danielle Bougairé, Professeur à l'Université de Ouagadougou ;

Monsieur Lamoussa Yaro, Directeur de l'Agence Conseil en Communication « Accent Sud » ;

Monsieur Serge Théophile Balima, Professeur chercheur à l'Université de Ouagadougou ;

Monsieur Souleymane Ouattara, journaliste et responsable du JADE ;

Monsieur Patrice Syan, du Bureau de Suivi des ONG (BSONG) ;

Monsieur Rachid Traoré, de la Délégation Générale à l'Informatique (DELGI) à Ouagadougou ;

Monsieur Sylvestre Ouédraogo, Professeur à l'Université de Ouagadougou ;

Monsieur Cyrille Michel Bandeira, Docteur en Sciences de l'Information et des Médias, Conseiller en Formation et Recherche à l'IPD/AOS (l'Institut Panafricain pour le Développement /Afrique de l'Ouest Sahel) ;

Monsieur Ibrahim Nian, ancien chef de service du Développement Rural au BSONG, actuellement au Ministère de la Promotion de la Femme ;

Monsieur Didier Ackermans, 360 Degree Consultant à Ogilvy Bruxelles ;

Madame Anne Moncousin, documentaliste à Ogilvy Bruxelles ;

Les ONG et Associations qui ont remplis mon questionnaire ;

Monsieur Bernard Hansart, Doyen de l'EFAP Communication et mes professeurs ;

Toutes les personnes avec qui j'ai eu à échanger ;

A tous, ma gratitude et ma reconnaissance.

Sommaire

Table des matières.....	10
Avant-propos.....	15

Introduction.....16

I. Pourquoi le choix de ce thème ?.....	16
II. Exposé des démarches entreprises.....	19

Chapitre 1 : Etude du problème.....23

I. Aperçu du Burkina Faso.....24

A. Introduction..... 24

1. Les grandes dates de l'histoire du Burkina Faso.....	26
2. Situation géographique.....	32
3. Situation sociodémographique.....	34
4. Situation économique.....	36
5. Système politique actuel.....	42

B. Situation de la communication.....45

1. Les moyens de communication traditionnels.....	45
1.1. La transmission orale.....	46
1.2. Les instruments de musique.....	49
1.3. La transmission écrite et autres canaux.....	51
2. Synthèse des moyens de communication modernes actuels.....	53
2.1. La Presse écrite publique et privée.....	53
2.2. Les Radios publiques et privées.....	57
2.3. La Télévision publique et privée.....	59

2.4. Le Cinéma et la Vidéo.....	62
2.5. Les NTIC.....	64
2.5.1. Historique de l'informatisation et des télécommunications.....	65
2.5.2. L'état des lieux actuel des NTIC.....	67
2.5.3. Le profil des internautes burkinabé.....	70
2.5.4. Quelles perspectives pour l'Internet au Burkina ?.....	71
3. Les outils de communication de proximité.....	72
C. Situation du monde rural burkinabé.....	74
1. La problématique du monde rural.....	74
2. La communication.....	76
D. Situation des ONG et Associations burkinabé.....	80
1. Approche juridique du concept d'ONG.....	81
2. Historique du mouvement des ONG.....	83
2.1. L'émergence des ONG.....	83
2.2. Configuration du mouvement associatif burkinabé.....	84
3. Atouts et contraintes.....	85
4. Contribution des ONG au développement socio-économique.....	87
5. La communication et l'inventaire des questionnaires recueillis.....	88
5.1. Les moyens de communication utilisés.....	88
5.2. L'inventaire des questionnaires recueillis.....	93
6. La convention de coopération entre le Gouvernement et les ONG.....	95

II. L'ANAR.....	97
A. Présentation de l'ANAR.....	97
1. Historique.....	97
2. Mission.....	98
3. Vision.....	98
4. Objectifs.....	98
5. Stratégie.....	99
6. Activités.....	100
7. Structure du groupe.....	105
7.1. Fonctionnement.....	105
7.2. Organigramme.....	108
B. Communication et Information.....	109
1. Communication et information interne.....	109
1.1. Les réunions.....	109
1.2. Les activités.....	110
1.3. Communication des groupements villageois membres.....	110
1.4. Communication des responsables de sections.....	111
1.5. Le journal « neekda ».....	112
1.6. Formation à l'Internet.....	112
2. Information et communication externe.....	113
 <u>Chapitre 2 : Diagnostic.....</u>	 114
I. De l'ANAR et de sa communication interne et externe.....	115
II. De la communication des ONG et Associations burkinabé recensées.....	119

Chapitre 3 : Recommandations.....121

I. Pour l'ANAR..... 122

A. Objectifs.....122

B. Cibles.....123

C. Plan d'actions.....124

1. Stratégie..... 124

2. Moyens..... 127

2.1. Organiser des réunions.....127

2.2. Organiser des journées de partage d'idées..... 128

2.3. Création de base de données..... 129

2.4. Relance du journal « nekda »..... 130

2.5. Des cotisations.....132

2.6. Plan de communication de l'ANAR.....133

2.7. Organiser des rencontres de partenariats.....137

2.8. Formulation d'un dossier de demande de financement et envois de mailings personnalisés..... 138

3. Planning..... 141

4. Budget.....142

5. Evaluation..... 144

D. Conclusion.....145

II. A usage des ONG et Associations burkinabé Recensées.....146

Conclusion.....149

Annexes.....151

Annexe 1 : Questionnaire ANAR.....	152
Annexe 2 : Questionnaire ONG et Associations.....	157
Annexe 3 : Liste des ONG et Associations burkinabé recensées.....	161
Annexe 4 : Carte du Burkina Faso.....	166
Annexe 5 : Carte complète des 45 provinces du Burkina Faso.....	167
Annexe 6 : Evolution du régime politique burkinabé.....	168
Annexe 7 : Exemple du journal « nekda ».....	169

Bibliographie.....170

Avant - Propos

« La gestion de la communication et une bonne communication sont indispensables pour la réussite des actions, la mobilisation des membres et des partenaires. Malheureusement, la mise en œuvre d'un **système de communication** nécessite une **meilleure organisation des structures, des personnes qualifiées et chargées à cette tâche**. Nous en sommes **conscients** en ce qui nous concerne, mais les moyens ne nous permettent pas de mettre toujours cela en œuvre. »

Docteur Siaka Diarra,
Pharmacien kinésithérapeute,
Président de l'Association Burkinabé
pour la Promotion des Aveugles
et Malvoyants (ABPAM)

« Aujourd'hui, il convient de **communiquer**, de **mobiliser les énergies** pour emporter l'adhésion des intelligents et des cœurs à des **valeurs et objectifs communs.** »

Gérald Donnadiou,
Directeur d'Etudes à
l'Entreprise et Personnel

Introduction

I. Pourquoi le choix de ce thème ?

Dans tous les pays, qu'elles soient informelles, reconnues, éphémères, de grande ou de petite taille, les Organisations Non Gouvernementales et les Associations sont à la fois le lieu d'expression des intérêts de paysans et un moyen d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent. Si les ONG et Associations intéressent un nombre croissant de personnes, c'est qu'elles sont amenées à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement rural des pays d'Afrique et en particulier du Burkina Faso.

Le Burkina Faso, fait partie des pays du Sahel qui sont célèbres pour la richesse de leur mouvement associatif en milieu rural. Son économie repose sur le secteur du développement rural qui emploie plus de 80% de la population active. Il participe pour plus de 30% au Produit Intérieur Brut, et fournit 80% des recettes d'exportation. Ce secteur demeurera encore l'une des principales sources de croissance de l'économie du pays, mais également l'une des principales sources directes de revenus pour une grande majorité de la population burkinabé.

Convaincu de l'importance de ce secteur aussi bien dans la croissance de l'économie du pays que dans la stratégie de lutte contre la pauvreté, les ONG et Associations sont pour moi les seules structures proches du monde rural et aptes à apporter une contribution directe et réelle à la promotion de ce secteur ; sans oublier l'appui et le rôle joué par les autres acteurs de développement du monde rural (les organisations gouvernementales, la société civile, les médias, etc.).

Pour ce faire, on peut dire, que les ONG et Associations sont des structures qui oeuvrent au développement local du Burkina Faso et au renforcement de la société civile nationale burkinabé. Elles contribuent au développement économique et social du Burkina en intervenant presque dans tout les secteurs clefs (agriculture, élevage, santé, micro crédit, etc.)

Les ONG et Associations sont particulièrement aptes à résoudre les problèmes des communautés dont elles sont généralement issues. Voilà pourquoi elles jouent un rôle essentiel dans le développement. Pour cela, le développement économique et social du Burkina Faso doit donc passer par le développement de la population rurale.

Pour toute ONG ou Association qui cherche à former des groupes en vue d'une action de développement, la communication est une composante essentielle de son travail. S'il est vrai que la communication ne peut à elle seule engendrer le développement, il est aussi vrai qu'une communication insuffisante rend le développement plus lent et plus difficile, en même temps qu'elle entrave la participation populaire.

Pourtant, le travail en matière de communication reste à faire pour ces ONG et Associations qui, pour la plupart ne disposent d'aucun système de communication. Or, l'information et la sensibilisation de la population rurale passent par une bonne communication. De plus, ces organisations négligent l'utilité d'asseoir un système de communication efficace et pérenne.

Mon objet n'est pas de rendre compte de toutes les ONG et Associations (j'en serai bien incapable), mais **de tenter, à partir de quelques expériences concrètes d'une ONG (l'ANAR), de tracer des axes de réflexion en communication utiles pour ces actions.**

Il convient cependant, à chacune de ces ONG, en fonction de la place qu'elle occupe, de sa fonction et de ses moyens, doit avoir un intérêt particulier à s'intéresser à son propre développement (voir bon fonctionnement).

C'est un peu l'objet de ce mémoire, que de contribuer à faire s'exprimer ces visions différentes, à les confronter pour, au bout du compte, donner aux principaux acteurs non gouvernementaux, des moyens pour mieux exprimer leur vision des choses.

A ce titre, j'ai choisi d'étudier d'une part, l'ANAR (Association Nationale d'Action Rurale) comme cas typique d'une ONG qui ne dispose pas de gros moyens financiers pour mettre en place un système de communication efficace et pérenne adaptée à ces actions. Et d'autre part, quelques ONG et Associations burkinabé recensées pour lesquelles je formulerai des recommandations.

En plus, j'essaierai de réaliser ce projet avec le concours du président de l'ANAR et le soutien de Monsieur Didier Ackermans, 360 Degree Consultant à Ogilvy pour la mise en place du plan de communication de l'ANAR. Ceci constituera un challenge pour moi de mettre en pratique ma théorie.

II. Exposé des démarches entreprises

⇒ Démarche sur le terrain

Suite à un séjour de six (6) semaines passé au Burkina Faso j'ai eu à entretenir diverses démarches actives pour la réalisation de mon mémoire.

- Stage à l'Association Nationale d'Action Rurale (ANAR)

Dans le cadre de ma formation à l'EFAP Communication, je devais effectuer deux (2) mois de stage (de novembre à décembre 2003). Pour ce faire, j'ai passé ces 2 mois de stage pratique au sein de l'ANAR. Et cela, dans le but de collecter toutes les informations nécessaires sur l'ANAR et analyser leur communication.

- Participation à des rencontres (séminaires, forums, ateliers)

Ces différentes rencontres (sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, la mise en place d'un réseau des ONG, etc.) m'ont permis d'acquérir des connaissances dans le domaine du monde rural, de mieux comprendre leur fonctionnement des ONG et de nouer des relations.

- Entretiens avec des personnes-ressources

J'ai effectué des entretiens avec des présidents d'ONG, des spécialistes du développement de la communication rurale, des professeurs de l'université de Ouagadougou, des sociologues, des journalistes, etc. Et

cela m'a permis de mieux recentrer le thème de mon mémoire et d'avoir plus d'idées.

- Collecte des données

Après plusieurs déplacements au *Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)*, au *Bureau de Suivi des ONG (SPONG)* et à l'*Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)* j'ai consulté divers documents sur les ONG et le Burkina Faso (son économie, sa population, etc.), qui m'ont facilité la rédaction du chapitre 1 de mon mémoire (Aperçu du Burkina Faso).

⇒ Recherches sur Internet et la lecture de documents

Ces recherches sur Internet et la lecture de documents comme la situation de la communication pour le développement au Burkina Faso, promouvoir le développement agricole avec les NTIC, etc. m'ont permis, de constituer et d'approfondir le cadre théorique de mon mémoire : concernant l'aperçu du Burkina Faso (Chapitre 1 : Etude du problème)

⇒ Formulation de questionnaires

J'ai eu à élaborer deux (2) questionnaires : un pour les responsables de l'ANAR et l'autre pour les ONG et Associations burkinabé.

- Un questionnaire pour l'ANAR

J'ai réalisé un questionnaire à l'attention des responsables de section de l'ANAR dans le but d'analyser sa communication interne (**voir annexe 1**). Etant donné, que l'ANAR intervient dans sept (7) provinces du Burkina Faso en dehors de la capitale (Ouagadougou) et que ces provinces sont éloignées; le seul moyen était de leur faire parvenir un questionnaire par

l'intermédiaire du responsable et président de la section du Kadiogo (Ouagadougou).

Ces questionnaires remplis, m'ont permis de faire ressortir les points centraux sur la manière dont communique et informe l'ANAR (son personnel et les groupements villageois) ; aussi d'en extraire les difficultés de communication qu'elle rencontre.

- Un questionnaire à l'attention des ONG et Associations burkinabé

Pour arriver à identifier les raisons des difficultés de communication que rencontrent les ONG et Associations burkinabé, j'ai réalisé un questionnaire que j'ai envoyé par mails (**voir annexe 2**).

Mais au paravent, j'avais procédé à un recensement d'ONG et d'Associations qui disposent d'un courrier électronique, dont 49 au total (**voir annexe 3**).

⇒ Difficultés rencontrées dans les démarches entreprises

- Dans la collecte des données sur l'ANAR durant mon stage

Les informations n'étaient pas toujours disponibles sur supports papiers (à l'exception des documents sur le rapport d'activité, le Règlement Intérieur et le statut de l'ANAR, des rapports de séminaires, etc.) et pas actualisées. Il fallait avoir recourt au Président pour des éclaircissements et des informations complémentaires.

- Dans les recherches sur l'Internet et la collecte de données au Burkina Faso

La plupart des données disponibles n'étaient pas actualisées ; ce qui nécessitait une recherche plus poussée et plus approfondie.

- Pour les questionnaires envoyés par E-mail

Les E-mails des ONG et Associations recensées étaient pour la majorité erronés (source non actualisée du document de référence) ou non fonctionnels. Il était de ce fait, utile de refaire d'autres recherches afin d'obtenir de nouvelles adresses de courriers électroniques. De plus, les ONG nationales (burkinabé) n'ont pour la plupart pas de contact par courrier électronique.

Aussi, la probabilité de réponse d'un courrier (questionnaire) envoyé par Internet n'étant pas toujours évidente ; le taux de réponses était très faible, malgré mes fréquentes relances.

Chapitre 1

Etude du Problème

I. Aperçu du Burkina Faso

A. Introduction

Burkina : signifie honneur, dignité, respect, honnêteté.

Faso : signifie Patrie, République.

Burkina Faso (prononcez Bourkina Fasso !) veut dire « pays des hommes intègres », honnêtes, courageux et dignes de respect.

Sa devise est : Unité - Progrès - Justice.

On appelle les habitants du Burkina Faso les Burkinabé (invariable).

Autrefois on appelait ce pays la « Haute Volta », en rapport avec les fleuves qui irriguent le territoire. Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina possède un patrimoine culturel très riche et varié : artisans qui perpétuent de génération en génération une créativité traditionnelle, musiciens (griots), filière cinématographique propre au Burkina, etc.



Ensemble de traits distinctifs, **spirituels et matériels, intellectuels et affectifs** qui caractérisent la pluralité d'ethnies du pays, la culture burkinabé englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances et les droits fondamentaux de l'être humain. C'est elle qui imprègne les actes des membres de la société burkinabé, des actes les plus banaux et quotidiens aux actes les plus solennels et décisifs.

Elle assure la cohésion de ses membres et leur sert de référentiel. Même si cette culture n'est pas restée immuable, tant elle a subi et continue de subir des changements occasionnés par des facteurs internes et/ou externes, physiques, sociaux, économiques, etc., elle assure toujours cette fonction de cohésion qui reste une condition de taille au développement du pays.

Ces traits culturels sont vénérés à travers des manifestations culturelles telles que les contes, chants, danses, lettres et arts, cérémonies coutumières et religieuses diverses. Ils ont fait l'histoire commune des populations et assuré une cohésion sociale et une harmonie interethnique.

L'hospitalité et la gentillesse de ses habitants mais aussi leur fierté et leur dynamisme en font un des pays d'Afrique les plus attrayants et les plus agréables à vivre.

1. Les grandes dates de l'histoire du Burkina Faso

⇒ 1^{er} millénaire avant Jésus Christ

Des pierres taillées, poteries et gravures évoquent une civilisation néolithique encore mal connue.

Les premiers agriculteurs qui défrichèrent la forêt, précédèrent les ancêtres des mossis actuels qui peuplent la plus grande partie du pays.

L'origine de ces cavaliers est mal connue. Constitués en une aristocratie militaire, ils passèrent des accords avec les autochtones, restés propriétaires du sol, comme en témoignent les rapports traditionnels existant entre les « chefs de terre » et les chefs de canton, qui détiennent le pouvoir politique.

⇒ Du 11^{ème} et 14^{ème} siècle : Arrivée des mossis

Des royaumes naquirent, issus de fusion ethnique entre les conquérants et les populations. Bien qu'ils fussent progressivement constitués, ces royaumes ne parvinrent jamais à l'unité politique. Le plus important était le royaume Yatenga, au Nord.

Les autres populations du Burkina Faso eurent leur propre histoire faite du brassage avec des peuples (Gourmantché, Bwa, Sénoufo, Gan). Dans le Nord, les touaregs, les Peulh, les Songhaï, les Djerma s'installèrent plus récemment.

⇒ Le 15^{ème} siècle

Arrivée des marchands dioula (à l'origine de Bobo Dioulasso 2^{ème} grande ville du Burkina Faso).

⇒ Pénétration française

- **Vers 1810** : conquête et islamisation de l'Est voltaïque par des guerriers maliens (Samory TOURE, Sékou TOURE, etc.).
- **En 1895** : domination française (conquête de terroirs)
- **En 1916** : mouvements de résistance à la conscription. Les Mossis constituèrent l'essentiel des bataillons de « tirailleurs sénégalais » qui combattirent aux côtés des troupes alliées durant la Première Guerre mondiale.
- **De 1904 à 1919** : les territoires de l'Empire colonial français furent rattachés à la colonie du Haut-Sénégal-Niger, intégrée à l'Afrique-Occidentale française.
- **En 1919** : fut créée la colonie de Haute-Volta.
- **En 1932** : un an après qu'une grande famine eut ravagé le pays, la Haute-Volta fut démembrée sous la pression des colons européens de Côte-d'Ivoire, du Soudan français (actuel Mali) et du Niger. Elle constituait en effet un important réservoir de main-d'œuvre pour les plantations et la construction du chemin de fer Ouagadougou-Abidjan.

Le pays se caractérise aussi, par une tradition de forte émigration vers d'autres pays côtiers (Gabon, Ghana...). La migration ne devient libre qu'en 1960 et prend alors une ampleur exceptionnelle.

Les langues parlées par ces groupes sociaux ne correspondent pas non plus aux origines. Ce qui constitue pour le Burkina Faso, sur le plan des traditions, un exemple de synthèse, et une forte tradition d'intégration, et d'innovation culturelle.

⇒ De la Haute Volta au Burkina Faso

- **En 1958** : la Haute-Volta devenait une république autonome au sein de la Communauté française, sous la direction de Maurice Yaméogo, chef de l'Union démocratique voltaïque.
- **En 1959** : elle adhéra au Conseil de l'Entente, organisation qui regroupait les pays francophones de la région, Côte-d'Ivoire, Niger, Dahomey (actuel Bénin) et Togo.
- **5 août 1960** : le pays accéda à l'indépendance.
- **En janvier 1966** : les mesures d'austérité prises par le gouvernement provoquèrent un soulèvement populaire encadré par les syndicats et les partis progressistes.
- **En 1970** : Le président Yaméogo promulgua une Constitution, instaurant l'élection du président au suffrage universel pour quatre ans et garantissant le multipartisme. Une dizaine de partis politiques participèrent aux élections législatives de 1971.
- **En 1974** : Conflit frontalier entre la Haute-Volta et le Mali. Le pouvoir est repris par l'armée et annonçait le retour au régime de parti unique.
- **Décembre 1975** : Une première grève générale des syndicats.
- **En 1977** : la chute du gouvernement militaire. Une nouvelle Constitution, est approuvée par référendum, restaura le multipartisme, limité cependant aux trois principaux partis.
- **En 1978** : le général Lamizana était élu président de la République à l'issue d'une élection pluraliste mais marquée par une très forte abstention.
- **En 1980** : le blocage des salaires et l'augmentation du prix des denrées de base (riz, sucre, sorgho, mil) suscitèrent une nouvelle vague de mécontentements, entraînant un coup d'État militaire, qui porta au pouvoir le colonel Saye Zerbo. Bénéficiant d'abord du

soutien de la population, il suspendit les institutions et instaura un Comité militaire de redressement pour le progrès national.

- **1982** : Le nouveau gouvernement militaire était dirigé par le capitaine Thomas Sankara, tandis que le médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo prenait la présidence du pays.

⇒ De la Révolution à la Démocratie

- **En août 1983** : période d'exaltation révolutionnaire suite à l'arrestation du Premier ministre. Et Sankara que mit en place des comités de défense de la révolution (CDR) et s'engagea dans une politique économique nationaliste et progressiste.
- **En 1984** : l'ancienne Haute-Volta, **a pris le nom de Burkina Faso** (pays des hommes intègres), alors qu'était instauré un régime militaire socialiste.
- **3 août 1984** : jour du premier anniversaire du coup d'État, le pays fut officiellement rebaptisé Burkina Faso. La révolution Sankara modifia finalement peu la vie des populations rurales, majoritaires, mais Sankara est en grande partie demeuré, dans l'esprit des Burkinabés, une figure héroïque, représentant un idéal d'émancipation nationale et de progrès.
- **En octobre 1987** : Thomas Sankara fut évincé puis exécuté lors d'un putsch qui porta à la direction du pays le numéro deux du régime, le capitaine Blaise Compaoré. Celui-ci lança sans tarder une « campagne de rectification », visant notamment à réajuster la politique économique du pays.
- **1990** : visite de Jean Paul II

- **En 1991** : poursuite de la crise économique, la pression de la rue et des syndicats comme des organisations financières internationales ont contribué à imposer la démocratisation engagée.

Référendum Constitutionnel (IVème République) et élection de Monsieur Blaise Compaoré, seul candidat en lice à la présidence du Faso.

En 1992 : la vie politique est demeurée dominée par le parti du président Compaoré. Il joue désormais un rôle diplomatique important dans la région.

Cette même année ont lieu les élections législatives.

- **De septembre 1994 à avril 1995** : c'est sous son égide qu'ont été menées, les négociations entre le gouvernement du Niger et les mouvements touareg rebelles de ce pays. Le président burkinabé, qui avait soutenu le mouvement armé libérien de Charles Taylor, est également intervenu dans les discussions concernant le conflit du Liberia.

Et les élections municipales ont été remportées par le parti du Président dans la plupart des communes.

- **1997 (fév.-mars)** : crise universitaire marquée par une longue grève des étudiants brutalement réprimée.

Et en mai de cette année a eu lieu les élections législatives avec la victoire écrasante du CDP qui remporte 101 des 111 sièges en jeu.

Puis Adoption de la loi portant création, attributions et composition d'une Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

- **Juin 1998** : Trente-quatrième sommet de l'OUA à

Ouagadougou. Blaise Compaoré nouveau Président en exercice ; qui maintient le pays dans une "semi-démocratie".

Et en novembre, les élections présidentielles, le Président Blaise Compaoré est réélu avec 87,52 % de voix.

Décembre de cette même année, le décès dans un accident de la route du journaliste de l'Indépendant (presse hebdomadaire parue au Burkina) qui critiquait le pouvoir, a mis le Burkina Faso dans une atmosphère de « tension ».

- **14 mai 1999** : les étudiants qui réclament la mise aux arrêts des suspects (des proches du président sont mis en cause) de l'assassinat du journaliste Nobert Zongo s'affrontent avec les forces de l'ordre.
- **3 février 2000** : Adoption d'un projet de loi modifiant le code électoral. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) dispose de davantage de pouvoirs.

a été créé le Syndicat burkinabè des magistrats (SBM) pour garantir l'indépendance de la justice.

Et en octobre la fermeture de l'université de Ouagadougou.

En septembre 22 de la même année ont lieu les élections municipales. Le CDP, parti au pouvoir, remporte 42 des 49 municipalités en jeu.

- **Novembre 2003** : Mesures prises par l'Etat burkinabé (protection des ressortissants, renforcement de son armée, tentatives de négociations, etc.) face à la crise ivoirienne qui prévaut actuellement.
- En décembre de cette année il eu une tentative de putsch avorté contre le Président Blaise Compaoré.
- Actuellement (**en 2004**), des enquêtes en cours sont menées pour élucider cette affaire.

2. Situation géographique

⇒ Données physiques

Le Burkina Faso est un pays sahélien situé **en plein coeur de l'Afrique de l'Ouest**. Il est enclavé et partage ses frontières avec six pays de la sous région qui sont : au Nord et à l'Ouest par le Mali, au Sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, au Sud-est par le Bénin et à l'Est par le Niger (**voir annexe 4**).

Le Burkina Faso s'étend sur une superficie de 274 200 km²

Le climat est tropical de type soudano-sahélien. Il est caractérisé par des variations pluviométriques considérables allant d'une moyenne de 350 mm au Nord à plus de 1000 mm au Sud-ouest. On distingue ainsi deux (2) saisons inégales :

- une saison hivernale (ou de pluie) très courte de 3 à 4 mois (juin à septembre)
- une saison sèche de 8 à 9 mois (octobre à juin).

La température varie de 16 à 45 degrés Celsius ; l'évaporation moyenne annuelle est estimée à 3 000 mm et la recharge annuelle de la nappe souterraine à 40 mm.

Le territoire du Burkina Faso est réparti en 45 provinces subdivisées en 350 départements, 47 communes de plein exercice dirigées par des maires élus et 8 000 villages environs (**voir annexe 5**).

⇒ Végétation et flore

Le Burkina Faso est situé dans la région phyto-géographique soudano-zambézienne. Au regard de la pluviométrie, de la durée de la saison sèche, de la végétation et de la flore, le territoire national est découpé en deux grands domaines phyto-géographiques (sahélien et soudanien). Chaque domaine est divisé en deux secteurs. Cette division donne : un secteur sahélien (extrême nord du territoire), un secteur sahel-soudanien (Centre-nord du territoire), un secteur soudanien (Centre-sud du territoire), un secteur soudanien (Centre-sud du territoire).

Au stade actuel des connaissances, la flore du Burkina Faso compte 1054 espèces réparties en 510 genres et 123 familles.

⇒ Faune

L'utilisation durable des ressources naturelles est l'une des grandes préoccupations du Burkina Faso. La faune sauvage constitue l'une des plus importantes de ces ressources tant sur le plan social que sur celui de l'économie. Son impact est croissant.

Les ressources fauniques du Burkina Faso se composent d'une trentaine d'espèces de grands mammifères (taille supérieure ou égale à celle du lièvre), une riche avifaune et de nombreux reptiles.

3. Situation sociodémographique

Fier de son dénuement, travailleur, attaché aux traditions mais ouvert aux influences, le Burkina Faso est l'un des Etats les plus peuplés de l'Afrique de l'Ouest avec 12.000.000 d'habitants en 2002.

La **population, massivement rurale** (environ 80 %), et **extrêmement jeune** : 49 % ont moins de 15 ans.

Ouagadougou est la **capitale administrative** du pays. **Bobo-Dioulasso**, située à 360 km de la capitale, est la **seconde ville et aussi la capitale économique** du pays. Les autres villes importantes sont: Banfora, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Ouahigouya, Pô et Tenkodogo.

⇒ Ethnie

Elle présente une extraordinaire diversité ethnique, assez exceptionnelle pour qu'on ait parlé de véritable « mosaïque ethnique », avec environ 70 ethnies dont les principales sont : les **mossis 50 %**, les bobos 7%, les lobis 7%, les gourmantchés 5%, les bissas 5%, les sénoufos 5%, Kassenas 5%, nombreuses petites ethnies (à peu près 60 ethnies).

Avec presque autant de langues : Le Français (langue officielle), Moré, Dioula, Peulh, etc.

⇒ Religion

Au plan religieux, les **croyances traditionnelles (44,8 %) restent majoritaires** malgré les assauts des religions monothéistes et des sectes : musulmans (43,0%), chrétiens (12,20%) dont catholiques (6,9%) et protestants (6,8%).

Caractéristiques géographiques et humaines

Densité	43,76 hab/km2
Taux de croissance démographique	2,68 %
Population rurale	80 %
Population urbaine	20 %
Taux de croissance urbaine	8 %

Indices démographiques

Taux de natalité	45,2 pour mille
Taux de mortalité	17,4 pour mille
Moins de 15 ans	49 %
Plus de 65 ans	5,1 %
Espérance de vie	52,2 ans

Indicateurs socio-éducatifs

Données sur l'éducation

Taux brut de scolarisation	37,7 %
Taux d'alphabétisation	22,2 %

Données sur la santé

Ratio nbre Hbt/personnel de santé	
un médecin pour	28.572 hbts
un pharmacien pour	156.930hbts
une sage-femme pour	28.572 hbts
Taux moyen d'occupation des lits	10 %

4. Situation économique

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres du monde ; et fait partie des **Pays les Moins Avancés** (PMA). Il dispose de peu de ressources naturelles, dépend de produits d'exportation peu nombreux (coton, or, bétail), d'un environnement qui se dégrade et subit les aléas d'un climat sahélien dont la pluviométrie est insuffisante et mal répartie.

L'économie du pays est centrée sur une agriculture fortement dépendante de la pluviométrie, qui occupe 80% de la population et représente environ 40% du Produit Intérieur Brut (PIB), mais aussi sur un secteur des services, en partie informel, en croissance constante. Dans ce contexte et plus particulièrement en raison de l'enclavement du pays et de sa position dans le cadre régional, le secteur des transports joue un rôle stratégique, notamment pour favoriser l'intégration économique de la zone.

La production agricole vivrière ne suffit pas à nourrir la population burkinabé, une des plus importantes de l'Afrique sahélienne.

L'aide extérieure est importante; elle peut être privée (organisations non gouvernementales) ou publique et vient principalement de la France et de l'Union Européenne. Après plus de douze années d'économie étatisée, le Burkina Faso, sous l'égide du Fonds Monétaire International (FMI), s'est converti à l'économie libérale et a engagé un programme de privatisations importantes.

Le Burkina Faso exporte surtout du bétail, du coton, des noix de karité (utilisé en cosmétique et surtout dans les produits de luxe....). **La balance commerciale est déficitaire**, car le pays importe tous ses produits pétroliers, métalliques et ses machines.

Données économiques

Le secteur agricole demeure le moteur du développement économique et social du Burkina Faso. Etant un secteur vital de l'économie burkinabé, il constitue la principale source de revenus, d'emplois pour près de 92 % des actifs occupés et procure plus de 50 % des recettes totales d'exportations.

⇒ L'essentiel de l'économie du Burkina Faso est basé sur le **secteur primaire**, c'est à dire sur les activités agricoles et pastorales (agriculture, élevage, pêche, forêts). Avec une contribution de 40 % au Produit Intérieur Brut, un taux d'occupation de 90 % de la population active, et représente 65 % des exportations

En outre, l'activité agricole à elle seule occupe plus de 80 % de la population active. Les **cultures vivrières** (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) occupent également plus de 80 % des terres cultivées mais ne couvrent pas les besoins de consommation des populations.

Quant aux **cultures de rente** comme le coton, le karité, les arachides, le sésame, de l'amande de karité sont essentiellement exportées et procurent d'importants revenus. **Le coton est la première culture d'exportation** vers les pays d'Asie du sud-est : Taiwan, Indonésie, Thaïlande, Japon, Corée du Sud et Philippines) qui achètent environ 70 % de la production. Les autres destinations sont la Chine, le Brésil et le Nigeria. Le coton représente à lui seul 60 % des exportations du Burkina et quelque 35 à 45 % du PNB. Le coton du Burkina semble très apprécié sur le marché international en raison de la longueur de la fibre, de ses caractéristiques fines, et de sa pureté du fait que les récoltes sont effectuées à la main.

Le Burkina est également exportateur de **fruits et légumes**. L'exportation vers l'Europe se compose de haricots verts et de mangues

(5000 t/an). La demande de beurre de karité sur le marché international connaît une hausse régulière en raison de son utilité croissante dans divers domaines : chocolaterie, cosmétique, industries mécaniques... Le Burkina produit en moyenne 60 000 tonnes d'amandes de karité. L'essentiel de la production est auto consommée, mais le potentiel de développement de la récolte permet de faire face à de réelles perspectives d'exportation.

En effet, l'agriculture burkinabé est fortement tributaire des facteurs climatiques qui font peser des incertitudes sur la production alimentaire.

L'élevage (bovins, ovins, caprins, volailles) contribue pour 10 % au PIB et pour 18 % aux exportations. Le Burkina enregistre une très forte croissance de ses exportations de bétail en direction des pays côtiers de la sous région. Le secteur des cuirs et peaux connaît également un accroissement.

⇒ Le **secteur secondaire** comprend l'industrie, l'énergie, les mines, l'artisanat et les bâtiments et travaux publics. Environ 4% de la population active y sont occupés.

Le Burkina possède un **potentiel minier** très important. Son sous-sol recèle d'immenses ressources minérales variées (or, manganèse, zinc, cuivre, phosphates, calcaires, bauxite...) Plus de 200 sites potentiels ont été identifiés mais une quarantaine seulement font l'objet d'une exploitation. **L'or représente le deuxième produit d'exportation** du Burkina. Le pays possède de nombreux indices et gîtes aurifères dont le plus important est la mine d'or de Poura. La production de l'or est à la fois industrielle, semi industrielle et artisanale. C'est un secteur minier en plein essor. Plusieurs sociétés minières internationales sont installées au Burkina et s'adonnent principalement aux travaux d'exploration. Au cours

de la décennie à venir, la production minière, notamment aurifère devrait connaître un accroissement notable.

Le secteur artisanal est aussi, en plein essor, mais il reste dans le secteur «informel» qui occupe environ 80% des actifs urbains.

⇒ Quant au **secteur tertiaire** (administration, commerce, transports et communications, services).

L'évolution de ce secteur suit celui des autres secteurs et est fortement affecté par la rigueur au niveau de la gestion publique, les administrations publiques représentant 17 % de ce secteur.

L'industrie burkinabé, notamment **manufacturière** (l'agro-alimentaire ; les textiles ; l'habillement et le cuir ; le bois ; l'industrie chimique : pneumatiques, produits phytosanitaires, articles en plastique, savons et cosmétiques; le bâtiment et travaux publics ; les ouvrages en métaux : cycles, matériels agricoles) est embryonnaire et orientée vers la transformation des matières premières locales. Les principales activités industrielles sont concentrées dans les branches agro-alimentaires. La plupart des unités industrielles bien que peu développées, sont pour la plupart concentrées à Ouagadougou (au centre) et à Bobo Dioulasso (à l'ouest). La contribution des industries manufacturières au PIB est modeste.

Le **Réseau Routier** a été porté à 13 117 Km, dont 1833 Km bitumés et 7314 Km de piste. Le Burkina est un pays sans littoral et dispose de ports de transits en côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo.

Le **Réseau Ferroviaire** se résume à une seule voie : la ligne Kaya / Ouagadougou / Bobo Dioulasso / Abidjan longue de 1156 Km.

Le **Secteur Bancaire**, dont la restructuration est en voie d'achèvement, a retrouvé un regain d'activité avec : ECOBANK, BANK OF AFRICA, FINANCIAL BANK, Banque Internationale du Burkina (BIB), Banque Commerciale de Burkina (BCB), etc.

Le **secteur des Assurances** est doté de trois grandes compagnies (Société Nationale d'Assurance et Réassurance (SONAR), FONCIAS, Union des Assurances du Burkina (UAB) et COLLINA) qui se développent sur un marché sain.

L'économie du Burkina Faso est fortement influencée d'une part, par des facteurs d'environnement interne (évolution sociopolitique, climat, évolution démographique) et d'autre part, par des facteurs d'environnement externes (termes de l'échange, apports financiers externes, influence de pays voisins particulièrement importants comme la Côte d'Ivoire). Cette dépendance à l'égard des facteurs d'environnement rend l'économie du Burkina particulièrement vulnérable.

Données sur l'emploi

Population active = 4,6 Millions

- *Répartition par secteur (informel et moderne)*

	Informel	Moderne
Industrie	119 007	16 805
Bâtiment et TP	13 830	4 845
Commerce	177 448	9 943
Services	91 381	70 214
Entreprises familiales	237 258	-
Agriculture	4 129 730	-

- *Taux d'occupation par secteur :*

Primaire = 88 %

Secondaire = 2 %

Tertiaire = 4 %

Indicateurs de Développement Humain

(Niveau de vie et seuil de pauvreté)

Indice de Développement Humain (rang mondial)	0, 320 (162)
Dépense annuelle moyenne des ménages	72 800 F CFA
Seuil absolu de pauvreté	Moins de 41 099 F CFA
% de la population	44,5 %
Seuil absolu d'extrême pauvreté	Moins de 31 749 F CFA
% de la population	27,8 %
PIB réel ajusté / habitant	780 dollars (US)
PNB	2,57 milliards de dollars

5. Système politique actuel

L'évolution politique du Burkina Faso se caractérise par la succession de nombreux régimes relativement éphémères qui résultent de coups d'Etat **(voir annexe 6)**. Depuis son indépendance en Août 1960, le Burkina Faso (anciennement Haute Volta) a connu plusieurs régimes politiques : Etat de droit et Etat d'exception. A partir de 1991, le pays a opté pour un système politique démocratique en adoptant une constitution par voie référendaire et en organisant des élections présidentielles et législatives.

La transition vers l'Etat de Droit et la démocratie au Burkina Faso peut ainsi se prévaloir de résultats appréciables : le processus burkinabé a, notamment, été moins heurté que dans beaucoup d'autres pays africains et n'a pas donné lieu à des affrontements de caractère ethnique.

Aujourd'hui le processus démocratique se poursuit normalement et toutes les institutions républicaines sont mises en place et fonctionnelles. On peut citer :

- les élections du premier et du deuxième Président de la 4^{ème} République respectivement en 1992 et 1998 ;
- les élections législatives en 1992 et 1997 (première et deuxième législature de la 4^{ème} république) ;
- l'installation de la chambre des représentants ;
- la mise en place de l'appareil judiciaire.

Il s'agit donc d'un Etat démocratique à trois pouvoirs qui sont :

- le pouvoir exécutif assuré par le Gouvernement ;
- le pouvoir législatif composé d'une Assemblée Nationale et d'une Chambre des Représentants ;
- et le pouvoir judiciaire.

En outre, d'autres institutions viennent consolider l'état de droit. Ce sont notamment :

- le Médiateur du Faso ;
- le Conseil Economique et Social ;
- le Conseil Supérieur de l'Information ;
- et la Commission Nationale de la Décentralisation.

L'assemblée Nationale compte **111 députés et une soixantaine de partis** dont les principaux sont :

- Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP)
- Parti pour la Démocratie et le Progrès (PDP)
- Alliance pour la Démocratie et la Fédération / Rassemblement Démocratique Africain (ADF/RDA).

La répétition des échéances électorales aux dates généralement prévues et le fait qu'elles se soient déroulées dans le calme tendent à témoigner d'une banalisation de l'élection comme mode normal et politiquement légitime d'accès au pouvoir.

Le Burkina Faso est un pays stable sur le plan politique qui a cependant, vu se développer depuis quelques années un climat de tensions sociales qui s'apaise peu à peu. Le pays est dirigé actuellement par le **Président Blaise COMPAORE**.

Au plan de la coopération, le Burkina Faso développe une politique d'intégration sous-régionale. Il contribue aux côtés des autres pays à la recherche de la paix et à la résolution des conflits. Il entretient également des relations diplomatiques et économiques avec tous les pays et institutions épris de paix et de justice dans le respect mutuel des principes individuels.

En outre, le Burkina Faso est aujourd'hui un pays de paix, de stabilité politique dans lequel le processus de démocratisation poursuit son cours.

La combinaison de cette situation et de la position du Burkina Faso au cœur de l'Afrique fait de ce pays un carrefour de grandes manifestations internationales et le siège de nombreuses organisations régionales et sous-régionales.

Toutefois, il convient de rester vigilant car il reste beaucoup à faire pour mettre en place une **véritable gouvernance démocratique** au Burkina Faso.

B. Situation de la communication

La fin du deuxième millénaire aura été celle du bouleversement du secteur de la Communication. Déjà ressource géopolitique, elle a acquis une envergure incontestable et une dimension inégalée, en nourrissant les nouvelles technologies de la Communication. Ce que les hommes de demain qualifieront peut-être de « Communicatique » imprègne déjà toutes les manifestations de la vie quotidienne des urbains et bientôt des ruraux et cela, même dans les pays du Tiers- monde.

En une douzaine d'années, en même temps et au même rythme que le gouvernement poursuivait le "processus démocratique" initié en 1991, ils sont devenus plus nombreux, se sont étoffés et ont adopté une liberté de ton de plus en plus grande. Aujourd'hui, même si les médias d'Etat, presse écrite, radios et télévision sont encore très puissants, un secteur privé est apparu, qui croît rapidement, en particulier dans l'audiovisuel. Parallèlement, un cadre juridique s'élabore, très largement inspiré par les règles en vigueur en France.

1. Les moyens de communication traditionnels

Dans ce contexte social où **l'oralité est une pratique dominante**, les relations interpersonnelles (les conversations, les causeries dans les cabarets, les lieux de rencontres et de manifestations, les concertations directes, les entretiens entre amis, les visites, les convivialités multiformes, les confidences de tout genre, etc.) semblent constituer un canal d'influence parce que le cadre de référence des populations est une variable importante. Celle-ci se réfère aux relations du groupe primaire

qui, dans nos sociétés orales et traditionnelles, exerce une fonction d'influence. C'est en effet le groupe qui transmet la science, la sagesse et l'expérience.

Les systèmes traditionnels de communication s'intègrent dans un grand ensemble qui est le «savoir traditionnel»; le savoir traditionnel génère donc des **formes d'expression** que les générations s'approprient au fur et à mesure de leur existence; il s'agit bel et bien de pratiques sociales «valorisées et valorisantes», liées à un terroir spécifique, à une culture spécifique; et cela apparaît déterminant dans la connaissance et dans la reconnaissance de l'autre, l'autre en tant qu'individu, mais aussi en tant qu'élément d'une communauté.

Les marchés, les lieux d'échanges et de rencontres sont demeurés des espaces publics de communication sociale pour le monde rural et le secteur informel des communautés urbaines.

1.1. La transmission orale

Dans les sociétés traditionnelles, la communication de proximité a plus de valeur que l'information à distance diffusée par les mass médias. Introduits par la colonisation, les moyens de diffusion modernes n'ont pas supplanté totalement les circuits de transmission de l'information dans les villages et localités reculés du pays. Et même dans les quartiers populaires des grandes villes, on note la survivance des canaux et circuits oraux fondée sur des modes de communication de proximité et des échanges interpersonnels.

Le malien Amadou Hampaté Bah, ancien membre du conseil exécutif de l'UNESCO, avait coutume de dire qu'en "*Afrique, un vieillard qui meurt est comme une bibliothèque qui brûle*". Cette phrase reflète l'importance

considérable de l'oralité en Afrique. Cette dernière réside dans le fait que presque tout le patrimoine culturel africain est mémorisé sous la forme orale. Traditions, secrets, contes, histoires, toute la culture africaine circule par ce biais depuis plusieurs milliers d'années. Dans la tradition africaine, la parole, cadeau des dieux, est sacrée et possède une force magique. Le griot est le personnage clé de la diffusion de la culture par la parole et par le chant.

Les marchés, les manifestations (mariages, baptêmes, funérailles), les causeries, sous l'arbre à palabres, les lieux cultes (mosquées, temples, églises), etc. sont des lieux de communication où l'oralité trouve toute sa forme de créativité.

⇒ Ce sont des opportunités de contacts directs entre individus du village au moyen du **"bouche à oreille"** qui, par la démultiplication devient un véritable micro média capillaire.

⇒ Les griots

Les poètes, musiciens ambulants et crieurs d'Afrique, sont dépositaires de la tradition orale. Ces griots sont généralement efficaces en milieu paysan.

Certaines régions (Bobo Dioulasso, Ouahigouya, etc.) sont des espaces de communication des griots. Ceux-ci sont traditionnellement associés à toutes manifestations de la vie où ils exercent leurs talents d'orateur et d'historien. Par exemple : ils chantent les louanges d'une personnalité, d'une famille, etc.

Ces griots existent aussi en milieu urbain où ils sont présents dans tout type et forme de manifestations.

⇒ Les chants et les contes

Les chants et les contes sont longtemps restés le moyen de transmission des histoires, des légendes, etc. des ancêtres burkinabé. Transmis de génération en génération ils occupent une place importante en milieu rural.

Les chants et les contes sont typiques à chaque région du Burkina, et font partie de leur patrimoine.

La tradition orale (par les chants et contes) est depuis longtemps présente dans l'enseignement populaire burkinabé et l'est encore, comme dans la plupart des pays d'Afrique. Par contre, depuis quelques décennies, certains auteurs burkinabé ont tenté de mettre sur papier des contes, histoires, légendes et textes culturels.

⇒ Les réunions de villages

Les réunions recouvrent une série d'activités, de rencontres et de discussions dont les formes varient selon la nature des relations qui fondent le rassemblement. En parlant de participation aux réunions, il faut entendre les modes de concertation à caractère social, politique, économique, culturel, religieux ou sportif. Elles sont organisées par les chefs, des groupes de personnes, ou tout autre leader villageois. Elles peuvent regrouper des femmes, des hommes ou les deux (2) sexes.

Malgré la diversité des genres de réunions, celles-ci n'ont jamais abouti à des revendications ethniques ni à la violence politique comme dans certains pays. Les réunions de villages, de quartiers (en villes) ou d'associations sont des éléments explicatifs du processus relativement pacifique de l'évolution sociale du Burkina Faso.

A côté des moyens ou formes de communication cités plus haut, on peut citer :

⇒ Le théâtre

Le théâtre populaire est utilisé depuis des années par les paysans pour informer et transmettre des savoirs aux villageois.

Il suscite un réel engouement dans le pays et attire un public de tout âge. Il est un mode de communication pour le développement, un canal d'expression et de diffusion des messages ; car il est mis au service des besoins de sensibilisation, d'information, de formation et de mobilisation des populations en milieu rural et urbain.

Cependant, la tradition orale n'offre aucune garantie de précision rigoureuse. Le risque de déformation ou d'interprétation de l'information d'une personne à une autre est incontestable.

1.2. Les instruments de musique

Les musiciens initiés sont les utilisateurs de ces instruments. Ils jouent un grand rôle dans la production burkinabé (les troupes régionales) et surtout dans la diffusion de l'information propagande. Les instruments de musique servent à animer des manifestations de danses, des évènements culturels, etc. On peut citer :

⇒ Les instruments « membraphones » ou tambours

Il faut entendre par l'appellation « membraphones » toutes les sortes de tambours. Il est l'instrument le plus commun dans tous les groupes

ethnolinguistiques du Burkina Faso, plus particulièrement au centre du pays et dans la moitié Est. On les dénomme «membraphones» à cause des peaux tendues (membranes) qui les recouvrent le plus souvent; tous les tambours sont généralement fabriqués à partir d'un tronc d'arbre évidé ou taillé en forme étranglée.

Suivant la région nous avons des tambours cylindrique (Kaya, Ouahigouya), messenger (Gaoua), gourde (Ouahigouya, Kaya, Gaoua), et conique en forme de champignon couramment appelé « Djembé ».

Toutes ces sortes de tambours, s'ils ont entre autres une signification et un rôle particulier en fonction des régions, ont la particularité, selon les spécialistes, d'apparaître puissants par le son et très présents par le rythme. Ils sont utilisés généralement pour annoncer des nouvelles, pour dire des informations et pour animer des opportunités festives.

⇒ Les instruments de musique « cordophones »

On entend par «cordophones» tous les instruments munis de cordes qui produisent des sonorités différentes selon leur utilisation (exemple : l'arc musical ou l'arc de bouche).

Les instruments cordophones servent essentiellement à louer, avec notamment des modulations de l'aperture buccale, pour raconter de véritables histoires, surtout chez les Sanan; ou alors ils servent à animer tout simplement des manifestations de danses ou des soirées de «clair de lune».

⇒ Les instruments « idiophones » (du grec, signifiant « en soi »)

Ce sont des instruments dont le son est produit par la matière unique qui les compose, selon la définition des musicologues; il peut s'agir du bois, du métal ou de la pierre. Nous pouvons noter le balafon qui produit des

sonorités différentes en fonction des lames accordées selon chaque groupe social qui les possède.

⇒ Les instruments de musique « aérophones »

Ce sont des instruments qui fonctionnent avec du vent produit souvent par la bouche du joueur. L'on peut citer entre autres:

- La corne d'animal (buffle ou bœuf) transformée en instrument à vent depuis très longtemps. Ces instruments de musique à corne engagent souvent de véritables dialogues à l'occasion des évènements culturels ou des danses ;
- La flûte est très répandue au Burkina Faso; elle est généralement faite de roseau ou de bois. Elle remplit plusieurs fonctions, dont l'annonce de décès, de funérailles ou de réjouissances ou l'avertissement d'un fait particulier; les gardiens des troupeaux «dialoguent» avec leurs animaux à l'aide de flûtes particulières.

1.3. La transmission écrite et autres canaux

Suivant les régions et les ethnies, aux funérailles, aux fêtes, etc. les dessins, les objets et leurs couleurs, les danses traditionnelles deviennent spécifiques parce qu'ils véhiculent des rites liés aux clans, aux cultes des ancêtres, aux manifestations saisonnières, aux réjouissances et aux veillées commémoratives.

Ce sont canaux d'expression de l'identité spéciale ; une forme d'affirmation de la personnalité culturelle :

⇒ Les dessins sur terres cuites

⇒ Les sculptures en bois sous forme de statuettes, les foulards, les tissus et leurs couleurs

Représentant soit une personne, un animal ou une nature ont tous un des significations.

Par exemple : les masques sculptés en bois (les masques Mossi sont en général grands et sculptés sous forme d'antilope alors que les masques Bobo sont sculptés horizontalement sous forme de papillon et sont généralement peints en rouge, noir et blanc)

⇒ Les danses traditionnelles ou populaires

La danse au Burkina a toujours fait partie de la vie culturelle des différentes nationalités ou communautés culturelles.

D'abord traditionnelle, elle était un art qui revêtait plusieurs fonctions sociales et qui exprimait des messages précis dans des communautés déterminées. Ensuite, avec le contact des villes extraverties, la danse est devenue un mode de vie, un phénomène de jeunesse, une sorte d'exutoire pour des habitants à la recherche de sensations modernes.

La conception traditionnelle de la danse survit dans nos contrées mais certaines de ses fonctions tendent à se dissoudre dans les pesanteurs matérialistes de l'environnement socioéconomique. Autrement dit, la danse exprime la territorialisation de l'individu parce qu'elle implique une culture locale ou régionale.

Cependant, Jacques Barrat, Docteur en géographie, professeur de géopolitique à l'Université Panthéon Assas Paris II, remarque dans son ouvrage *Géographie économique des médias*, Edition LITEC, 1992, que

depuis le début des années quatre-vingt-dix, les médias modernes comme la radio et la télévision grignotent peu à peu les derniers domaines dans lesquels régnaient encore les médias traditionnels.

La forme spectaculaire que prend l'information avec les médias modernes ne laisse pas la place aux systèmes traditionnels vieux de plusieurs millénaires. Les médias traditionnels n'ont cependant pas encore tout à fait disparu car l'information par le biais des médias modernes reste l'apanage d'une certaine élite qui sert d'intermédiaire entre les médias audiovisuels et le reste de la population. L'information transite ensuite au sein des villages par le biais des médias traditionnels ou de l'expression orale. Une certaine complémentarité est donc apparue entre anciens et nouveaux médias

2. Synthèse des moyens de communication modernes actuels

2.1. La presse écrite publique et privée

La situation de la presse dans le monde est évidemment intimement liée à celle de l'alphabétisation. La presse en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier, est en ce sens, fortement handicapée avec 22, 2% de taux d'alphabétisation. Ce taux très faible est particulièrement bloquant pour le développement de la presse dans ce pays.

La presse écrite au Burkina Faso est née dans un contexte d'oralité où la place de la communication interpersonnelle était dominante. Celle-ci était le vecteur principal du transfert d'héritage culturel et d'informations sociales. La presse burkinabé est caractérisée par :

- sa relative abondance avec environ une centaine de titres, toute périodicité confondue dont dix (10) quotidiens, vingt et un (21) hebdomadaires, une quarantaine de mensuels, sept (7) bimensuels et dix huit (18) trimestriels. Ces chiffres tiennent compte des journaux en langues nationales ;
- Son inconstance, avec la disparition progressive et massive de certains titres ;
- Son irrégularité ;
- Sa centralité (n'est pas toujours et partout disponible) ;
- Sa distribution essentiellement urbaine.

La presse écrite burkinabé a connu un extraordinaire essor dans la foulée du processus de démocratisation initié au début des années 90. Le pays entier connaît actuellement, un sceau du pluralisme. Plus de 60 partis politiques existent au Burkina. Le libéralisme ouvert fait que la presse burkinabé demeure fortement politisée. Les hebdomadaires et surtout les quotidiens en sont le thermomètre. Les rubriques les plus fournies sont la culture, le sport et surtout la politique avec un minimum de 32% d'espace rédactionnel consacré toutes origines confondues, de secteur public ou privé. Le sous développement de la presse écrite au Burkina se caractérise par sa très faible circulation.

En fait, l'information est un prétexte pour véhiculer ou parler de faits politiques, du climat social. La forte politisation de la presse est à l'image de la communauté nationale faite traditionnellement d'opinions contradictoires exacerbée par le trop vif intérêt accordé à la chose publique et au besoin grandissant des citoyens d'avoir un maximum de contrôle sur leur environnement au sens large du terme. Bien sûr que cette forme de presse se nourrit d'insuffisances constatées, dues essentiellement à la primauté de l'information dirigée, au non respect de la déontologie et quelquefois à l'absence de la preuve de la charge.

⇒ La Presse Publique

Elle est née avec l'effervescence de la période qui a précédé les Indépendances politiques de 1960. *Carrefour Africain* (hebdomadaire puis mensuel), créé depuis 1985, a d'abord été l'organe du parti de l'Union démocratique voltaïque au pouvoir jusqu'au 3 janvier 1966, date à laquelle il a pris une orientation strictement gouvernementale. Au titre des publications gouvernementales, on note le bulletin quotidien de Ouagadougou publié par *l'Agence d'Information du Burkina (AIB)*. Les revues et périodiques des ministères et institutions de l'Etat et le journal Officiel.

Depuis 1984, le Gouvernement dispose d'un quotidien, *SIDWAYA*, d'un hebdomadaire et d'un mensuel publiés par les Editions Sidwaya dont les contenus sont dominés par une information traditionnelle et solennelle, et généralement axés sur la vie des institutions et des acteurs publics.

La presse publique dispose de plusieurs titres allant de l'information générale à la communication institutionnelle. Mais, cependant, la crédibilité des publications est relativement faible dans l'opinion en raison de leur réputation d'organes progouvernementaux ; et on note une dépendance trop étroite vis-à-vis du Gouvernement et de l'Administration.

⇒ La Presse Privée

La presse écrite privée a connu un essor dans la foulée du processus de démocratisation initiée au début des années 90. Des dizaines de journaux privés sont apparus, aux périodicités, formats et vocations éditoriales les plus contrastés. Après près de 10 ans, le paysage de la presse écrite s'est toutefois écremé et stabilisé.

Si les quotidiens sont tous orientés vers l'information générale, les périodiques ont un penchant pour le journalisme d'opinion. Les titres burkinabé spécialisés à parution plus espacée (bimensuels, trimestriels, etc.) sont souvent liées à des institutions ou organismes culturels ou religieux.

Aujourd'hui, on compte au moins cinq quotidiens privés d'information (*l'Observateur Paalga, le Pays, l'Express du Faso, etc.*), cinq hebdomadaires (*le Journal du Jeudi, Bendré, l'Indépendant, etc.*) et trois mensuels (*l'Eveil, la Colombe, etc.*) paraissant régulièrement. On note une pluralité des titres, la liberté de la presse est relativement respectée et l'aide à la presse est développée par l'Etat.

⇒ La Presse en langues nationales

Il existe une vingtaine de journaux en langues nationales (23 ont été recensés). La périodicité des journaux est souvent trimestrielle (12 titres sur 19). Les journaux en langues nationales (*Sooré, Wekre, Laabaali, Daalyi, Bangrnooma, etc.*) contribuent à la formation d'un environnement lettré en milieu paysan et à la promotion des langues nationales. Ces journaux informent et forment les producteurs dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la santé, etc. Aussi, ils ont un fort taux de pénétration très intéressant dans les campagnes (villages). On dénombre plusieurs titres (actualités, étranger, développement, politique, sport, gestion de l'environnement, etc.) repartis dans plusieurs lieux d'éditions du pays qui sont devenus des instruments d'alphabétisation et de post-alphabétisation.

Les promoteurs de ces journaux sont généralement des entités

étatiques (le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation), des associations, des instituts, des confessions religieuses ou de l'initiative privée.

Cependant, on note une faiblesse dans le tirage, le problème de diffusion et les lieux d'impression concentrés à Ouagadougou (la capitale).

2.2. Les radios publiques et privées

La culture orale, prégnante, de l'Afrique va dans le sens du développement de la radio, média qui semble particulièrement adapté à ce continent. Observons la situation de celle-ci au Burkina Faso avant d'en décortiquer les spécificités afin de comprendre les atouts que présente la radio en Afrique.

La radio possède donc un avantage indéniable puisqu'elle associe un récepteur transportable et peu onéreux (le transistor) à une culture orale totalement en adéquation avec la tradition africaine. Tout le monde l'écoute. Chaque famille possède un transistor. Elle informe, elle distrait. Elle accompagne la vie quotidienne, quel que soit l'âge de l'auditeur, quelque soit son niveau d'études.

Sur un continent où la tradition, la culture se transmettent avant tout par la parole, cette suprématie des ondes sur tous les autres vecteurs d'information n'étonnera pas. D'autant que la radio, outre ce statut de "griot moderne", profite de deux autres avantages : c'est le seul média qui peut être "consommé" en faisant autre chose et son coût reste faible, même pour les familles les plus démunies. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que la radio soit fréquemment qualifiée de « *média roi* » en Afrique et que son succès soit effectivement indéniable en particulier au Burkina.

Le Burkina Faso est cité comme un pays ayant beaucoup fait dans le domaine de la radio rurale. Aussi sa capitale abrite le *Centre Interafricain d'Etudes en Radio Rurale, le CIERRO*, qui a formé des centaines de journalistes et de techniciens sur le continent africain.

⇒ Les Radios Publiques

La radio nationale a vu le jour en 1959 et elle est considérée depuis lors comme un moyen de gouvernement et de développement. La radio a pour rôle d'assurer le service public en matière d'activité radiophonique. Elle contribue au développement économique, social et culturel du Burkina Faso. Elle est au service de l'intérêt général et comprend la *Radiodiffusion Nationale du Burkina (RNB)* et ses stations déconcentrées : les radios rurales et les radios locales (dans les régions de Poura, Kongoussi, Orodara, Diapaga, etc.).

On note cependant, une centralisation des systèmes d'émission, la persistance du poids excessif de l'Etat sur le contenu des informations d'actualité et sur les reportages, l'insuffisance des moyens logistiques et de productions, etc.

Face à cela, l'Etat burkinabé débloquera 750 millions de FCFA (euros) au cours de cet exercice 2004, pour permettre à la Radio et Télévision du Burkina (RTB) de renforcer notamment ses équipements de production et ses moyens logistiques. Et 300 millions de FCFA (euros) pour la location de transpondeurs de satellite.

⇒ Les Radios Privées

Le paysage radiophonique du Burkina Faso s'est libéralisé à partir de 1991 avec la création de *Horizon FM*, première radio privée d'Afrique de l'Ouest. Il s'est formidablement diversifié au fil des années, en donnant naissance à de multiples radios commerciales (*Savane FM*,

Pulsar FM, Energie Abgan, Star FM, Ouaga FM, etc.), associatives à l'initiative des associations ou ONG (*La Voix du Paysan, Manegda, Voix des Lacs, Vive Le Paysan, etc.*) et confessionnelles (*Radio Evangile Développement (RED), Fréquence Espoir, Radio Maria, etc.*) à Ouagadougou, dans les villes de provinces et parfois même les villages. Les radios FM burkinabé sont pour la plupart généralistes ou thématiques.

Aujourd'hui, le paysage radiophonique burkinabé comprend 54 stations de radiodiffusion dont 12 stations de secteur public et 42 du secteur privé. S'y ajoutent trois (3) radios internationales installées en FM : *Africa n°1, la British Broadcasting Corporation (BBC) et Radio France Internationale (RFI)*.

2.3. La Télévision Publique et Privée

Historiquement, le Burkina Faso a acquis la télévision avant nombres d'Etats en Afrique francophone.

Comparé à celui de la radio, le développement de la télévision au Burkina-Faso reste limité. Dans ce secteur, les initiatives privées sont peu nombreuses et restent encore à améliorer. Mais, cette situation n'est que provisoire. Outre la chaîne publique, diffusée sur l'ensemble du pays, des programmes privés cherchent depuis peu à séduire les téléspectateurs des grandes villes du pays.

⇒ La Télévision Publique

La Télévision Nationale du Burkina (TNB) fut l'une des premières à voir le jour en 1963 en Afrique de l'Ouest, après les Indépendances. Soutenues en équipements technologiques par la coopération

française et allemande. Elle a connu un lent développement en terme d'infrastructures et de couverture territoriale. Elle est estimée aujourd'hui à 80% du territoire par les pouvoirs publics. Et émet en français, mais aussi dans plusieurs langues du pays.

Les programmes de la TNB sont principalement axés sur des productions étrangères et sur le traitement des actualités nationales. La production nationale y est relativement faible parce que les moyens et les ressources sont limités, mais aussi parce que les choix de développement privilégient le divertissement sous toutes ses formes. Malgré donc l'extension de couverture télévisuelle, la télévision demeure un phénomène plus ou moins urbain réservé davantage aux grands centres et aux localités moyennes du pays. Ainsi, les programmes sont essentiellement axés sur des préoccupations urbaines.

Un projet de couverture télévisuelle sur l'ensemble du territoire est cependant en court : convention signée en mars 2003 avec la société Double Advace Technology LTD, de la République de Chine qui permettra l'extension et le renforcement de la couverture télévisuelle du Burkina d'ici 2005. Ce qui va permettre d'assurer une couverture en direct par satellite du pays. 11 villes ont été retenues pour abriter ces stations. Ainsi, à la fin des travaux, la télévision portera son taux de couverture à 70% du territoire.

⇒ Les Télévisions Privées

Les initiatives en matière de télévision ne sont pas nombreuses au Burkina Faso. Il n' y a eu, depuis la libéralisation du paysage médiatique, avec des tentatives de création de stations de radiodiffusion télévisuelle privées commerciales ou

confessionnelles (4 sur 6 sont fonctionnelles à ce jour) :

- la chaîne *Multimédia* (créée en 1994) 1^{ère} expérience de TV privée au Burkina était un outil de divertissement intégral (qui n'existe plus);
- *TVZ spéciale variétés musicales (qui n'émet plus)* ;
- *Canal Viim Koega* (CVK) liée à l'Office de Développement Evangélique (ODV) créée en 1996 proposait des programmes de variétés musicales et des émissions religieuses;
- *Neerwaya Multivision*, lancé en juin 1998 dont les treize services (films, documentaires, etc.) sont diffusés par un réseau "micro-ondes" (MMDS) essentiellement sur la capitale ;
- *MultiTV-Afrique*, qui, par satellite, propose, depuis mai 2002, une trentaine de programmes, dont TF1, France 2 et Canalsatellite-Horizons ;
- Et *Canal 3*, qui émet depuis décembre 2002, offre un programme varié (musique, actualités, documentaires, des reportages, etc.).

Ces télévisions privées sont un puissant outil de relance social et de diversification de l'offre des programmes. Mais ont une couverture géographique très limitée et manquent encore presque tous de réels moyens.

S'y ajoutent deux bouquets de chaînes internationales françaises :

TV5

– *Afrique et Canal France Internationale (CFI).*

2.4. Le Cinéma et la Vidéo

Le Cinéma et la Vidéo sont au Burkina, d'excellents moyens d'animation, de sensibilisation, d'éducation et de formation spécifiques de groupes cibles.

⇒ Le Cinéma

Le cinéma occupe une place particulière dans le champ des médias au Burkina Faso. Contrairement à la situation prévalant dans les autres pays africains, ce moyen de communication et de divertissement a fait l'objet d'une politique volontariste, surtout depuis la période révolutionnaire.

Dès 1969, la situation du cinéma au Burkina Faso est citée en exemple par les cinéastes africains. En 1970, est créée la *SONAVI (Société Nationale Voltaïque de distribution et d'exploitation cinématographique)*.

En 1971, le *FESPACO (Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou)* ouvre ses portes et devient la plus grande manifestation cinématographique du continent africain. Il a lieu depuis lors tous les deux (2) ans où il réunit tous les créateurs du 7^{ème} art en Afrique, ceux intéressés par le cinéma africain et les acheteurs de films. La prochaine édition du FESPACO aura lieu du 26 février au 5 mars 2005.

En 1995, la première cinémathèque du continent a ouvert ses portes à Ouagadougou, à l'initiative du reflet d'une cinématographie dynamique.

Le jeune cinéma burkinabé est particulièrement riche, on compte en

effet plus de cent (100) films réalisés. Sur la voie ouverte par Idrissa Ouédraogo, un des plus grands cinéastes africains (Yaaba, 1989; Samba Traoré, 1992 ; Cri du Cœur, 1994 ; etc.), s'est engagée une génération de jeunes cinéastes talentueux. De plus, il possède l'une des écoles la plus développée d'Afrique : *l'INACEG (Institut Africain d'Education Cinématographique)* créée en 1977.

Mais cependant, les thèmes de production cinématographique sont en quantités insuffisantes et peu orientées sur la problématique du développement.

Ainsi, les institutions créées au Burkina ont contribué à la diffusion des cinémas d'Afrique dans le monde. Mais cependant, le cinéma africain, en l'occurrence celui du Burkina souffre de manque de moyens et d'autonomie (les producteurs très dépendants des financements du Nord). Ainsi, les données actuelles du marché international du cinéma laissent peu d'espoir pour que ces cinémas trouvent leur place dans la production cinématographique mondiale.

Le cinéma burkinabé constitue aujourd'hui un outil réellement populaire, même dans les localités intérieures du pays ; avec ces 54 salles dont 36 seulement sont fonctionnelles à l'heure actuelle.

Ce cinéma se trouve par ailleurs, confronté à deux concurrents de taille : la télévision et son corollaire, la vidéo.

⇒ La Vidéo

La vidéo, d'utilisation plus pratique et moins onéreuse, est utilisée comme support didactique pour la formation des adultes, et pour la promotion genre et développement.

Les salles de projection vidéo se multiplient, quant à elles dans la

plus complète illégalité. Ce sont surtout les salles de cinéma provinciales qui subissent les conséquences. En effet, dans la capitale, le public de ces projections privées n'est pas le même que celui qui se rend au cinéma. Il s'agit surtout d'enfants qui n'ont pas les moyens de payer des tickets d'entrée au cinéma.

Mais cependant, la vidéo, en dehors des utilisations faites par les ONG, associations et structures d'encadrement ou de formation, se prête à des divertissements stériles dans certains milieux.

2.5. Les NTIC

Au Burkina Faso, l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) est limité comme dans la plupart des pays africains par :

- l'insuffisance de la sensibilisation des planificateurs, des décideurs politiques et des partenaires au développement sur les enjeux de ces technologies dans le contexte actuel de la mondialisation ;
- l'insuffisance, l'inadéquation et le coût d'accès élevé aux infrastructures de communication de base ;
- le faible taux d'alphabétisation de la population ;
- la très faible densité des zones rurales et le faible revenu des populations de ces zones ;
- l'insuffisance des financements pour la réalisation de projets centrés sur l'utilisation de ces technologies pour le développement ;
- etc.

2.5.1. Histoire de l'informatisation et des télécommunications

⇒ Les télécommunications

Le Burkina Faso disposait à son accession à l'indépendance, d'un réseau de télécommunication essentiellement composé de lignes aériennes et de liaisons radio à ondes décamétriques. L'exploitation de la partie internationale était assurée par *France Câble et Radio (FCR)*.

Le pays s'est doté en 1968 d'une structure chargée de gérer le réseau et les services de télécommunication ainsi que d'exploiter une partie de la chaîne internationale ; ceci bien que l'exploitation d'une partie de la chaîne internationale (télex, radio) soit réalisée par *FCR* jusqu'en 1982 date à partir de laquelle le réseau était totalement sous gestion de *l'Office des Postes et Télécommunications (OPT)*. Cette période a vu naître des centraux automatiques ainsi qu'une station terrienne des télécommunications par satellite. Des liaisons hertziennes interurbaines et internationales ont également été déployées parallèlement à la construction de réseaux aéro-souterrains.

En 1987, l'*OPT* a été séparé en deux entités distinctes, *l'Office Nationale des Postes (ONP)*, gérant les activités postales et *l'Office Nationale des Télécommunications (ONATEL)*, assurant la poursuite des activités de télécommunication. Ces deux entreprises continuant à bénéficier d'un monopole d'Etat.

La mise en place en 1988 d'un plan Directeur de Développement des Télécommunications a permis l'essor important du réseau au cours de la fin des années 80 et du début des années 90. Cette période a notamment permis de développer la desserte automatique de plusieurs zones rurales et d'étendre le réseau international.

En 1994 *l'ONATEL* a été transformé en société d'état. Depuis 1999 la privatisation partielle de *l'ONATEL* a été adoptée.

⇒ L'informatisation

Le Burkina Faso a très tôt pris conscience de l'enjeu que représentait pour le pays la maîtrise de l'outil informatique. Il est l'un des rares pays en voie de développement à mettre en route un processus de réflexion nationale sur une stratégie de développement des nouvelles technologies de l'information. Ainsi, dès 1970, la création du *Centre National de Traitement de l'Information (CENATRIN)* répondait à cette préoccupation. Ce centre qui existe toujours avait pour ambition d'aider à l'informatisation de l'administration surtout dans le traitement informatique des données, la formation et l'équipement informatique ; Aujourd'hui, le *CENATRIN* assure aussi la qualité de fournisseur d'accès Internet.

Les nouvelles technologies étant vues comme une opportunité pour aider le pays dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, la *Banque Mondiale*, le *PNUD* et certaines organisations Internationales comme *l'Institut International pour la Communication et le Développement (IICD)*, etc., appuient le Burkina Faso depuis quelques années dans sa tentative de mise en oeuvre de sa stratégie nationale.

Le développement de la micro-informatique sous sa forme actuelle a ensuite été accompagné par les plans nationaux successifs. Le premier plan directeur informatique national, plan quinquennal débutant en 1990, a permis un accroissement important du niveau d'informatisation du pays.

Par ailleurs, le Burkina a été l'un des premiers pays d'Afrique en 1989 à profiter d'un accès à Internet. Il a également mis en place un service d'accès Internet à l'attention du grand public à peu près au même moment que ses voisins, en mars 1997.

2.5.2. L'état des lieux actuel des NTIC

⇒ Le niveau d'informatisation actuel

Au cours des dernières années, l'informatisation du pays a continué avec une vigueur identique à celle des années 90. Ainsi, le parc informatique atteignait environ 10 000 machines à la fin des années 90. Cet équipement correspond à un taux de croissance annuel moyen de 35% entre 1995 et 2000. Le passage à l'an 2000 et le développement de l'usage d'Internet ont conduit, à un renouvellement fondamental du parc informatique, notamment au sein des grandes entreprises et des organismes internationaux. L'apparition depuis le début de l'année 2000, de filières de matériel d'occasion, favorise également l'informatisation des petites entreprises et des particuliers.

Le parc informatique burkinabé reste en 2002 relativement hétérogène mais sa modernisation est bien avancée ; avec un nombre d'ordinateurs avoisinant les 15.000 postes.

Présentement, six fournisseurs privés se partagent le marché des fournisseurs d'accès Internet : une branche de *AFRIPA Télécoms* qui est une société internationale, *LIPTINFOR*, *ZCP*, *RIVER Télécoms*, *Net@ccess* et *FASONET* qui en situation de quasi-monopole, est la seule qui a l'opportunité d'offrir des connexions sur tout le territoire national.

Le nombre de cybercafés peut être estimé à 150 dont plus de 90% concentrés dans la capitale. Le nombre d'internautes est de 30.000 aux mêmes dates, soit en moyenne 2.5 internautes pour 1000 habitants. Nous pouvons estimer actuellement que le nombre réel de « points publics Internet » dépasse les 300 parce que les télé centres qui sont essentiellement équipés de cabines téléphoniques proposent de plus en plus des accès Internet pour la navigation électronique ; combinés

souvent à des services publics (de bureautique service, envoi et réception de fax, photocopie).

En novembre 2002, le parc de télé centres était estimé à 4101 dont 5820 lignes téléphoniques. On note donc une progression de 51% en moins de deux ans, ce qui est considérable. Cette progression comporte des disparités parce que sur les 4101 télé centres, seulement 986 sont en dehors de Ouagadougou : 75% des télé centres sont concentrés donc dans la capitale et 7% dans la deuxième ville du pays (Bobo-Dioulasso).

En ce qui concerne les accès collectifs privés à l'Internet, ils sont estimés à 150 pour la ville de Ouagadougou.

En outre, des centres municipaux multimédias, des associations (comme Yam Pukri), etc. à vocation sociale, interviennent activement dans la mise en place des accès collectifs aux populations défavorisées.

Aussi, les initiatives locales en matière de vulgarisation des NTIC (Burkina-NTIC (<http://www.burkina-ntic.org>), ANAIS (<http://www.anais.org>), etc.) contribuent à mettre en place un réseau d'information et de partage des connaissances sur les nouvelles technologies en proposant un site interactif et un bulletin papier.

Mais cependant, le Burkina Faso ne dispose d'aucun centre de production de matériel informatique. L'ensemble du matériel utilisé dans le pays est donc importé. L'importation du matériel informatique implique non seulement des coûts de transit et des frais de douanes mais également des délais importants avant la réception des commandes.

⇒ Le réseau téléphonique

Le réseau téléphonique burkinabé est caractérisé par a faible densité marquée par une forte concentration dans les zones urbaines ; puisque le raccordement des abonnés ruraux ne représente que 5,6% de la capacité totale de raccordement installée dans tout le réseau du Burkina.

Quelques chiffres sont donnés par *l'ONATEL* dans l'idée d'illustrer les efforts effectués par l'office pour le développement des télécommunications :

- 216 cabines publiques sont en service ;
- Le réseau de télécommunication est essentiellement numérique (87,5%) ;
- Le taux d'efficacité en communications locales et interurbaines est de 56,6% ;
- Le taux moyen de disponibilité des grandes liaisons de transmission est de 99,5% ;
- Le chiffre d'affaires de *l'ONATEL* est passé en 10 ans de 6.750 millions de franc CFA (environ 10 millions d'euros) à 33.153 millions de francs CFA (environ 50 millions d'euros) ; parallèlement, les investissements moyens annuels sont de 11 milliards de francs CFA (environ 16 millions d'euros) ; soit **4,34 % des investissements du pays.**

Selon *l'ONATEL*, ces chiffres positionnent le Burkina Faso au **quatrième rang de performance en matière de réseaux téléphoniques en Afrique de l'Ouest.**

Le parc de télécentres était estimé à 4101 dont 5820 lignes téléphoniques en 2002. On note une progression de 51% en moins de deux ans. Cette progression comporte des disparités parce que sur les 4101 télécentres,

seulement 986 sont en dehors de Ouagadougou : 75% sont concentrés dans la capitale et 7% dans la deuxième (Bobo-Dioulasso) ;

Le développement de la téléphonie cellulaire a permis aux 3 opérateurs (un national : *TELMOB* et deux privés : *CELTEL*, *TELECEL*) de dépasser les abonnés aux lignes fixes, soit 75 787 abonnés.

Malgré ces quelques éléments encourageants, le bilan de la situation des télécommunications au Burkina Faso en 2002 ne peut pas être qualifié de succès. De plus, les communications téléphoniques sont chères et de mauvaise qualité.

2.5.3 Le profil des internautes burkinabé

Une étude publiée par Sylvestre OUEDRAOGO, professeur à l'Université de Ouagadougou en septembre 2000 a tenté de dresser un portrait des internautes burkinabé et de leurs pratiques. Cette montrait les caractéristiques suivantes :

- Les internautes interrogés étaient principalement des hommes (68,7%) ;
- La majorité des internautes (46,9%) avaient entre 20 et 25 ans. Seuls 5,3% des internautes avaient plus de 30 ans ;
- 28, 6% avaient suivi des études de second cycle et 27, 6% des études de premier cycle universitaire. Et 19,4% des Internautas avaient un niveau de Maîtrise ;
- 72,5% de la population concernée était étudiante (48,3%) ou élève.
 - Sur cette population, près de la moitié affirmait utiliser l'Internet depuis plus de 24 mois, c'est à dire avant 1998, contre 23,7% qui disait ne se connecter que depuis moins de 6 mois ;

- Et ils utilisent l'Internet pour la messagerie électronique et pour la visite de sites éducatifs et de formation.

2.5.4. Quelles perspectives pour l'Internet au Burkina ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont porteuses d'opportunités économiques pour le Burkina Faso.

La condition préalable à la maîtrise des nouveaux outils de la communication, est l'alphabétisation de la population. Ceci n'est pas un mince défi dans un pays de tradition orale et dont la population est dans sa grande majorité analphabète. L'amélioration de l'informatisation et des télécommunications intervient ensuite comme condition nécessaire au développement des points d'accès à l'internet. L'utilisation véritable du réseau nécessite enfin le développement des compétences, véritables clés d'accès aux savoirs virtuels. Toutes ces modernisations nécessitent cependant d'importants investissements. Ainsi, l'Etat burkinabé et le soutien d'organismes internationaux déploient des fonds pour le financement des projets de développement de l'industrie de l'information.

Il est impératif pour le Burkina Faso, comme pour la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne, que l'entrée dans la société de l'information ne s'effectue pas qu'en tant que consommateur des produits de l'information distribués par les pays du Nord.

Il est intéressant dans cette logique de noter que le Burkina Faso avec des coûts de main d'oeuvre extrêmement faibles pourrait s'introduire dans les énormes marchés de la sous-traitance informatique. **La saisie de données représente à elle seule un marché de trois milliards de dollars par an.**

A terme, la qualité des développements et l'habitude de la sous-traitance peut **représenter pour le Burkina Faso, une chance de présenter**

une nouvelle image internationale globalement positive de partenaire intéressant dans le domaine de la sous-traitance de services.

3. Les outils de communication de proximité

Ces outils relèvent de la communication éducative et sont, par leur nature, indiqués pour faire des séances d'animation et de formation ; ils s'adaptent parfaitement aux processus de la communication interpersonnelle et de la communication de groupe.

Il existe très peu de productions littéraires spécifiques à la problématique de la communication pour le développement rural. Le concept semble bien nouveau en Afrique, et particulièrement au Burkina Faso.

L'utilisation de ces outils de communication de proximité au Burkina est marquée :

- Par l'intervention des ONG, suite aux conséquences des sécheresses de 1974 et 1980 ; ont contribué au développement de l'utilisation communication, soit pour informer, soit pour sensibiliser ou former les populations. Des ONG comme le *Centre d'Etudes et d'expérimentations économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO)*, la *Fédération des Unions des Groupements NAAM*, l'*Institut Africain pour le Développement Economique et Social - Centre africain de formation (INADES - Formation)*, etc., ont pendant longtemps utilisé dans leur intervention auprès des populations rurales des outils comme des figurines, les diapositives, les documentaires vidéo de démonstrations, les affiches, etc. Et cela, dans divers domaines

tels que : l'agriculture, l'élevage, la santé publique, l'environnement, etc.

- Au niveau des institutions étatiques, leurs introductions datent depuis l'existence des Organismes Régionaux de Développement (ORD).

Actuellement, ces outils de communication de proximité (les diapositives, la vidéo, les films, les fiches pédagogiques, les brochures, les audio - cassettes, les figurines, les boîtes à images, les albums photos et les tableaux – langages) sont pour la plupart utilisés par bon nombre d'ONG.

D'une manière générale, les mêmes outils sont utilisés pour des activités différentes (sensibilisation, formation, animation, information). Cette tendance peut entraîner des inconvénients :

- La méconnaissance des atouts et contraintes de certains outils;
- L'inadéquation du choix de l'outil par rapport aux objectifs visés dans le milieu considéré ;
- Associées souvent a un niveau faible de formation générale de maîtrise de ces outils par les animateurs ; ce qui constitue un handicap majeur à la connaissance et l'exploitation. ;
- Etc.

C. Situation du monde rural burkinabé

1. La problématique du monde rural

Au Burkina Faso, la population rurale représente environ 80% de la population totale. L'économie est caractérisée par l'existence d'un secteur traditionnel de subsistance encore très répandu et d'un secteur moderne d'échanges tourné vers l'extérieur.

Les problèmes du monde rural ne changent pas. Le problème de fond reste la **pauvreté**. L'indice de pauvreté en milieu rural est de 66%, alors qu'en milieu urbain il est de 52%. En milieu rural, les ménages les moins touchés par la pauvreté sont ceux dont le chef de famille est salarié, petit commerçant ou retraité. Les agriculteurs, qui représentent 88%, ont un indice de pauvreté de 68%. Cependant, les groupes les plus touchés dans ce milieu sont ceux dirigés par une femme au foyer ou par un inactif ; dans ces deux groupes l'indice est de 75%. En outre, la taille du ménage et le sexe de l'individu sont aussi des facteurs d'augmentation du risque de pauvreté, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les **femmes**, particulièrement en milieu rural, ont des incidences de pauvreté plus importantes que les hommes, qui sont deux fois plus alphabétisés que les femmes (8,5% contre 4,6%). La vulnérabilité des ménages dirigés par une femme est due d'une part à son faible niveau d'instruction, et d'autre part à la difficulté qu'elle rencontre dans sa recherche d'emploi dans un milieu où le poids de la tradition est encore trop pesant. Ces ménages, particulièrement en milieu rural, sont les plus pauvres.

Par ailleurs, le taux de scolarisation cache aussi d'importantes disparités selon le milieu et le sexe. En effet, il est de 74,8% en milieu urbain et

seulement 23,9% en milieu rural. En outre, 41% des garçons sont scolarisés contre 23% des filles.

Les sociétés burkinabés se composent de collectivités rurales dont les pratiques millénaires ne préparent pas toujours l'individu à accepter facilement les changements qu'impose aujourd'hui la vie moderne. Si ces collectivités rurales aspirent à une descendance nombreuse, c'est que l'agriculture extensive qu'elles pratiquent exige un fort apport de main-d'œuvre.

Le Burkina Faso compte une multitude de groupes ethniques ayant des cultures différentes. Ces groupes constituent souvent des sociétés structurées en villages.

Par ailleurs, les traditions burkinabés renfermaient un certain nombre d'atouts et de valeurs socioculturelles positives. Elles étaient régies par les principes de respect de la vie, de solidarité, d'échanges et de réciprocité qui cimenteraient la vie sociale et assuraient une totale intégration des individus dans la société. L'esprit communautaire y était aussi développé, basé sur la subordination de l'individu au groupe et à la famille. Toutefois, certains aspects de ces traditions constituent des préoccupations de premier ordre dans les questions de population et développement, surtout dans le milieu rural.

2. La communication

⇒ La Presse en langues nationales

L'existence de journaux en langues nationales contribue à la formation d'un environnement lettré en milieu paysan et à la promotion des langues nationales. Ces journaux informent et forment les producteurs dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la santé, etc.

Aussi, ils ont un fort taux de pénétration très intéressant dans les campagnes (villages). Mais c'est un média qui reste accessible qu'à une minorité de paysans, ayant les moyens de s'en procurer.

⇒ La radio

La radio, média très utilisé et très apprécié, puisqu'elle associe un récepteur transportable et peu onéreux à une culture orale totalement en adéquation avec la tradition africaine en milieu rural. C'est le média par excellence utilisé par tout les paysans et son coût reste faible, même pour les familles les plus démunies.

⇒ La Vidéo

La vidéo, moins onéreuse, d'utilisation plus pratique est à l'initiative de particuliers peu fortunés vivants dans les villages et qui organisent des séances de projection vidéo payante aux populations paysannes non éloignées des villes. C'est un moyen qui a du succès au près surtout de jeunes populations paysannes.

⇒ La télévision et le cinéma

Médias onéreux restent à la portée d'une infime partie des populations rurales proches des petites et grandes villes qui ont les moyens de s'offrir ce privilège. Et qui ont soit accès à l'électricité ou par l'usage d'un groupe électrogène.

⇒ Le monde rural burkinabé et les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Sur le plan international, les populations rurales ont démontré que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) peuvent être utilisées pour répondre à leurs besoins propres au monde rural. Ce sont des technologies appropriées lorsque celles ci sont configurées et dimensionnées pour le contexte local au service des populations.

Ainsi, l'accès à Internet dans les zones rurales du Burkina permet, par exemple, aux paysans d'être au courant des réalités du marché mondial (situation mondiale des biens primaires, évolution de la structure des échanges, progrès des moyens de production, transports et taxes diverses sur les produits) et de changer de stratégie de production.

L'Internet permet aussi de consolider les relations entre les organisations paysannes, les vulgarisateurs, les chercheurs, les décideurs et autres acteurs du développement rural. Un exemple pour illustrer cela est celui du *Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)* et le «*Centre for Low-External-Input and Sustainable Agriculture (ILEIA)*» qui donnent la possibilité aux populations rurales de créer des sources d'informations locales et de les diffuser sur Internet, ainsi que d'accéder aux bases de données et outil pédagogiques pour une agriculture rurale durable et à faible coût d'intrants (<http://www.cta.nl/index.htm>).

Cependant, seule une infime partie de la population rurale habitant dans les périphériques des grandes villes a accès à Internet et cela par l'intermédiaire d'ONG, d'Associations ou de services administratifs. Il en est de même pour les télé centres communautaire qui sont ne sont pas accessibles.

⇒ Les contraintes actuelles

D'abord, les infrastructures des télécommunications couvrent une infime partie des zones rurales.

De plus, lorsque le réseau téléphonique atteint les zones rurales, il se pose un problème de sécurité des supports de téléphonie sur câbles aériens (vol de poteaux, de fils, etc.) et de difficultés de maintenance.

La desserte du téléphone dans les zones rurales n'étant pas suffisante, les populations sont forcées d'utiliser les routes, les pistes, voire les cours d'eau (pirogue) pour se déplacer en vue de communiquer. De ce fait, les villages, les communes et les départements sont isolés et communiquent très difficilement, non seulement entre eux mais également avec les partenaires de développement et les services administratifs auxquels ils sont rattachés.

Une autre faiblesse est celle de l'organisation et de la gestion de centres communautaires en zone rurale. Sur le plan de l'énergie et du conditionnement (climatisation), il y a un grand manque dans les zones rurales; en effet, l'électrification des villes n'est pas accompagnée de celle des zones rurales, la tendance générale étant d'alimenter en priorité les villes au détriment des zones rurales pour des raisons de "rentabilité".

Il faut noter aussi, le manque de techniciens locaux de maintenance en zone rurale qui permettraient de répondre rapidement aux besoins d'entretien et de dépannage des équipements; il y a donc un besoin

crucial de formation technique d'agents locaux ainsi que des mesures d'accompagnement à prendre à leur égard (rémunération suffisante). Aussi, l'exploitation des NTIC en milieu rural suppose une connaissance précise des besoins en information et en communication de développement des populations rurales (besoins en **communication sécuritaire** devant assurer la sécurité des populations ; en **communication éducative** : formation des populations dans leurs activités sectorielles de développement rural, alphabétisation des populations dans les langues locales ; en **communication sociale** au niveau villageois, de la commune, de la province, de la région ; besoins en **planification participative de la communication**).

D. Situation des ONG et Associations burkinabé

Au Burkina Faso, comme partout ailleurs en Afrique de l'Ouest, on assiste actuellement à une explosion des initiatives d'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, organisations professionnelles, etc.). L'un des principaux motifs à l'origine de ce phénomène est l'appauvrissement accru des populations et la chute de l'offre des services sociaux de base (éducation, santé, logement, sécurité sociale, ...), conséquence de la réduction drastique des dépenses publiques.

De plus, la restructuration du secteur public a entraîné des licenciements massifs et l'arrêt des recrutements à la fonction publique, et a renforcé par conséquent le processus d'appauvrissement et d'exclusion économique et sociale. Devant cette situation, les populations n'ont d'autre alternative que de compter sur leur propre initiative et leurs propres ressources, et de développer de nouvelles formes d'entraide, de solidarité et de protection sociale.

L'une des principales caractéristiques des nouvelles initiatives d'économie sociale est leur diversité. En effet, elles voient le jour aussi bien en milieu rural que dans les zones urbaines et périurbaines. Elles touchent en outre des secteurs aussi divers que l'agriculture (groupements villageois, coopératives paysannes, organisations professionnelles agricoles, etc.), l'artisanat (groupements d'artisans, associations artisanales féminines, etc.), la finance (associations communautaires d'épargne et de crédit, mutuelles d'épargne et de crédit, tontines, etc.), la protection sociale (mutuelles de santé, mutuelles de travailleurs, etc.).

Une autre caractéristique de ce vaste mouvement de participation populaire, c'est qu'il s'appuie sur des réseaux d'assurance et de solidarité

traditionnelle, relativement efficaces. Il constitue en somme des réponses apportées par les populations pour conduire les stratégies adaptées à leur environnement économique et social marqué par une multitude de contraintes, dont la plus importante est le **manque de ressources financières**.

1.Approche du concept d'ONG dans le cadre juridique

La loi n°10/92/ADP (Assemblée des Députés du Peuple) du 15 décembre 92 portant liberté d'Association : elle précise la nature et les types d'associations. Ainsi, il existe au Burkina Faso des **Associations « simples »**, des **Associations Reconnues d'Utilité Publique (ARUP)** ou **ONG**, des **Associations étrangères** et des **Syndicats**.

⇒ Cette loi dans son article 1 définit une Association « simple » de façon suivante : « est Association, au sens de la présente loi, tout groupe de personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs, notamment dans les domaines culturel, sportif, social, spirituel, religieux, scientifique, professionnel ou socio-économique ».

⇒ L'article 9 précise concernant une Association Reconnue d'Utilité Publique (ARUP) que : « peut être qualifiée d'utilité publique toute association ou union d'association reconnue comme telle dont les activités poursuivent un but d'intérêt général, notamment dans les

domaines du développement économique, social et culturel du pays ou d'une sous région déterminée ».

⇒ L'article 10 mentionne que : « la qualité d'association d'utilité publique (ONG) ne peut être acquise qu'après une période minimale d'activité de deux (2) années consécutives ».

Cette loi concerne les organisations suivantes :

- les Associations ;
- les Associations Reconnues d'Utilité Publique (ARUP) ou ONG ;
- les Syndicats.

⇒ L'article 18 stipule : « est une Association étrangère toute association remplissant l'une des conditions suivantes : avoir son siège ou principal établissement situé à l'extérieur du Burkina Faso ; avoir un organe dirigeant essentiellement constitué d'étrangers ; avoir 75% au moins de ses membres fondateurs de nationalité étrangères ». Par ailleurs, l'association étrangère peut être reconnue d'utilité publique en engageant une procédure de reconnaissance auprès du Ministre chargé des Libertés Publiques.

Mais cependant, seules les ONG et Associations burkinabé feront l'objet de notre étude.

2. Historique du mouvement des ONG

2.1. L'émergence des ONG

En accédant à l'indépendance politique des années 1960, les pays africains se sont retrouvés immédiatement face à d'immenses besoins à satisfaire mais avec des moyens financiers et techniques limités. Les premières associations sont venues du Nord pour apporter leurs concours aux pays les plus défavorisés.

Ainsi, des ONG ont fait leur apparition au Burkina vers les 1970 – 1973 afin de soutenir les efforts de l'Etat dans son combat permanent pour améliorer les conditions de vie de la population urbaine et rurale. Les premières organisations d'orientation caritative se sont d'abord intéressées à des oeuvres humanitaires ou de bienfaisance en faveur des couches les plus démunies ou celles frappées par les calamités naturelles (sécheresse, famine).

Par la suite, au fil du temps, elles ont changé de philosophie et d'objectifs pour devenir de véritables partenaires de l'Etat dans le domaine du développement en général et de la **promotion du monde rural en particulier**. Actuellement, le Burkina se trouve être l'un des pays de l'Afrique de l'Ouest qui compte le plus d'ONG et Associations tant nationales, qu'étrangères. Aussi, les regards sont tournés vers les ONG et Associations dont les responsabilités deviennent de plus en plus grandes.

2.2. Configuration du mouvement associatif burkinabé

Avant la période coloniale, il existait au Burkina Faso des formes traditionnelles de solidarité, notamment pour faire face aux travaux des champs, de construction des bâtiments, etc. Ces organisations traditionnelles ont été remplacées au fil du temps par les formes d'association des colonisateurs (français et britanniques) : les sociétés coopératives, les groupements villageois, les mutuelles et les ONG.

Ainsi, il faut noter que ces différentes associations se sont constituées pour la recherche avant tout de la satisfaction des intérêts matériels et moraux de leurs membres à l'exception des ONG et/ou Associations qui sont sans but non lucratif et qui poursuivent la recherche du développement public.

A ce jour, le mouvement associatif et coopératif au Burkina Faso se présente comme suite :

- 296 ONG de développement : soit 199 ONG étrangères et 97 ONG nationales ;
- 115 jumelages – coopérations fonctionnelles ;
- 49 collectivités locales ou communes en plein exercice ;
- plus de 14.000 associations et groupements de base.

La tendance actuelle est celle des « ONG et Associations généralistes » au détriment des ONG et Associations spécialisées. Aussi, on note une multitude d'activités dont les secteurs qui reçoivent l'intervention du plus grand nombre d'ONG par ordre croissant sont :

- l'éducation et la formation ;
- la santé et l'action sociale ;
- l'agriculture et l'élevage ;

- l'environnement ;
- l'hydraulique ;
- l'artisanat ;
- le crédit ;
- les droits de l'homme ;
- le commerce ;
- l'énergie ;
- **la communication** ;
- l'habitat et l'urbanisme
- etc.

3. Atouts et contraintes

Le mouvement associatif burkinabé est très riche et très diversifié. En effet le pays compte une multitude d'Associations, d'organisations paysannes, d'ONG, d'Unions, de fédérations et de collectifs. Cette situation est le reflet : d'un véritable dynamisme local dans le processus de développement du pays ; de l'existence d'une véritable liberté de s'associer pour agir autour d'objectifs communs ; de l'importance du rôle de plus en plus grandissant des acteurs non gouvernementaux dans le processus de négociations et de prise de décision.

⇒ Les atouts

- La solidarité ;
- Le dynamisme ;
- La volonté de travailler ;
- La persévérance ;
- le niveau de vivacité et la riche expérience des ONG ;
- la diversité des domaines d'interventions ;

- la disponibilité, la présence et la contribution réelle des ONG dans tous les secteurs de développement socio-économique ;
- la souveraineté et l'autonomie vis-à-vis des institutions étatiques ;
- la disponibilité des partenaires (étatiques, techniques et financiers) ;
- etc.

Malgré les **atouts** et le **dynamisme** qui caractérisent les ONG et Associations, on constate des contraintes qui entravent à leur fonctionnement.

⇒ Les contraintes

- L'analphabétisme des membres et leur pauvreté ;
- les querelles de leadership pour les directions (luttres d'intérêts) ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- la faiblesse des capacités des ressources humaines ;
- **les contraintes liées à la communication et la circulation de l'information ;**
- la gestion artisanale de l'administration ;
- le dysfonctionnement interne des membres ;
- le non respect des textes statutaires ;
- etc.

4. La contribution des ONG au développement socio-économique

Depuis 1983, le Gouvernement burkinabé a pris davantage en considération la participation des ONG dans le développement national, l'apport de celles-ci se révèle notable :

- Au cours du Programme Populaire de Développement (octobre 1984 à décembre 1985), les ONG ont réalisé 250 barrages et retenues d'eau sur le territoire national ;
- Au cours du premier Plan Quinquennal de Développement (1991-1995), la contribution des ONG s'établissait à 70,8 milliards de FCFA (soit près de 10,9 millions d'euros) essentiellement en micro financements des efforts communautaires dans les provinces.

En moyenne, durant cette même période, les ONG ont contribué annuellement pour 14,2 milliards de FCFA (environ 21,9 millions d'euros) de réalisations.

D'une manière générale, les ONG sont réputées pour maximiser les investissements contre un budget de fonctionnement modeste. Elles contribuent aussi de manière significative à l'emploi. Il se dégage du dernier bilan établi par le *Bureau de Suivi des ONG (BSONG)* qu'en fin mars 1996, le nombre total d'emplois permanents créés par les ONG au Burkina était de 2.443 dont 2151(soit 88%) par les nationaux et 292 (soit 12%) par les étrangers. Par ailleurs, il ressort qu'un peu plus d'une quinzaine d'ONG emploient aujourd'hui de façon permanente 15 nationaux en moyenne (dus à la contribution bénévole des intervenants dans les ONG et qui mènent les activités « à titre de secondaire profession »).

La méthode d'approche des ONG permet une bonne sensibilisation et l'initiation des populations à la stratégie de développement participatif. Elles touchent ainsi une population sensible (les couches les plus vulnérables et défavorisées) que l'Etat n'a pas n'a toujours pas les moyens de soutenir.

5. La Communication des ONG et l'inventaire des questionnaires recueillis

5.1. Les moyens de communication utilisés

Des besoins en information et en communication (connaissances) se font ressentir par les ONG pour répondre aux sollicitations croissantes des populations paysannes en termes de conseils, de vulgarisation et de formation. Pour cela, elles doivent rechercher des informations qui, à des degrés divers, vont jouer un rôle stratégique dans la bonne marche de leurs activités.

Plusieurs types de supports et médias associés sont depuis longtemps utilisés par les ONG et Associations pour communiquer entre eux (en interne avec le personnel), vers les paysans et les partenaires des services administratifs, techniques et financiers. On a regroupé ces outils dans un tableau comme suite :

	Caractéristiques	Cibles	Activités	Fréquence d'utilisation
Supports ou médias				
Réunion	Permet de diffuser des informations et de se réunir pour discuter d'un sujet donné.	Personnel des ONG et Associations et les Populations paysannes	Information	Périodique
Téléphone	Très efficace et rapide, quand on peut y accéder et que l'on dispose déjà d'un réseau de personnes ressources équipées. Cela est particulièrement intéressant pour compléter une information, prendre une décision	Le personnel et les partenaires	Information	Fréquent
<u>Les documents écrits</u> : notes de services, Procès	Supports permettant d'assurer l'information	Le personnel	Information	Fréquent

verbaux, etc.	interne, d'agréger des informations sur un même support qui peut être dupliqué et capitalisé			
Internet et fax	Outil performant pour transmettre, publier et distribuer des contenus numériques	Le personnel et les partenaires	Information	Fréquent
Journaux	Edités en principalement en langue française traitent l'actualité nationale (plus quelques informations sur le contexte régional et international). Seules quelques ONG et Associations éditent leur propre journal (car nécessite des moyens financiers)	Le personnel et les populations paysannes concernées	Information Sensibilisation	rare

Radio	Très utilisé et apprécié est un support adéquat pour la diffusion généralisée vers les producteurs qui dispose d'un accès à un poste.	Les populations rurales	Sensibilisation Information	Occasionnelle à cause du coût élevé des tarifs de diffusion des messages
<u>Les outils de communication de proximité</u> : la vidéo, les films (TV), les fiches pédagogiques, les brochures, les audiocassettes, les boîtes à images, les tableaux langages, etc.	Supports permettant de véhiculer le contenu d'émissions ou programmes ou d'agréger plusieurs informations ; et très appréciés pour les images qui captent l'attention	Les populations paysannes	Formation Sensibilisation Animation	Occasionnelle

Mais les contraintes liées à l'exploitation et la diffusion de ces supports et moyens restent le manque de moyens techniques, financiers, et parfois humains.

Aussi, le personnel de la plupart de ONG et Associations qui ont un accès à Internet, ne profite pas de l'avantage qu'offre l'Internet pour la

multitude d'informations disponibles et exploitables pour leurs activités dans le monde rural.

En effet, une étude menée par le Réseau d'Information et de Formation sur le Développement (RIFOD) qui aborde les pratiques des internautes dans le cadre des ONG et des associations explique cet état de cause.

Etude, publiée en 2000, elle montre que dans le milieu associatif, l'Internet est utilisé prioritairement pour l'échange de courriers électroniques. Ainsi, le RIFOD soulignait-il à l'époque que dans ce milieu, le courrier électronique était le service le plus utilisé dans 100% des cas. Le réseau se penchant ensuite sur la navigation et constatait qu'elle était pratiquée par 97% des internautes. Dans la grande majorité des cas, les adresses des sites visités étaient connues par le biais du bouche à oreille ou parce qu'un support écrit en avait fait la promotion. L'utilisation des moteurs de recherche était extrêmement rare. Seul 11% des personnes interrogées utilisaient un moteur ou un annuaire pour identifier des sites. Les domaines de recherche sur l'Internet étaient les suivants :

1. L'agriculture, l'élevage et l'environnement (97%) ; 2. L'éducation (40%) ; 3. Les sciences et techniques (35%) ; 4. La santé (32%) ; 5. L'informatique et bureautique (23%) ; 6. La culture (22%) ; 7. La politique (15%) ; 8. Le commerce (12%) ; 9. Les loisirs et voyages (4%) ; 10. Autres domaines (7%). Le RIFOD notait également que les services tels que le chat, les newsgroups, les visioconférences et autres services connexes n'étaient connus que par une minorité d'internautes et n'étaient pratiquement pas utilisés.

Enfin, d'une façon générale, la totalité des internautes estimait que le contenu trouvé lors la navigation ne correspondait pas à leurs attentes ; soit parce que le contenu était en anglais, soit parce les données consultées n'étaient pas spécifiques au Burkina.

5.2. L'inventaire des questionnaires recueillis

Suite à l'envoi d'un questionnaire à 49 ONG et Associations burkinabé recensées, j'ai reçu que 11 questionnaires remplis.

J'ai de ce fait porté mon analyse sur ces 11 réponses ; sur la base desquelles je formulerai mes recommandations.

En effet, de cette analyse en ressort certaines difficultés aux quelles sont confrontées ces ONG et Associations. Des problèmes réels, qui jouent négativement sur leur communication interne et externe :

⇒ Dans leur communication interne :

Les raisons majeures des difficultés qu'elles rencontrent avec leurs membres et/ou leur personnel sont :

- L'analphabétisme ;
- La mentalité traditionnelle des populations paysannes ;
- L'insuffisance de matériel nécessaire à assurer l'information des membres ;
- Et leurs non maîtrise des techniques de communication.

⇒ Dans leur communication externe :

Des difficultés de communication sont aussi notées avec leurs partenaires et les autres ONG et Associations (avec qui elles collaborent ou non) :

➤ Les problèmes rencontrés avec leurs partenaires techniques et financiers sont dus :

- Aux procédures administratives trop longues de ces partenaires (traitement des dossiers) ;
- Une méconnaissance des réalités africaines de la part des partenaires étrangers (européens, américains et asiatiques) ;

- La rigidité de leur système de gestion des fonds octroyés d'où le manque de confiance ;
- Et une non maîtrise des techniques de communication (en terme de présentation de projet, d'approche et de négociation avec le client) par ces ONG.

➤ Des raisons rendent aussi difficiles la communication de ces ONG avec les autres ONG et Associations qui sont au Burkina ; à savoir :

- Le manque d'échange d'expérience entre elles ;
- La forte rivalité d'où une absence de solidarité ;
- Et l'absence d'un chargé en communication au sein de chacune de ces organismes.

Cependant, ces ONG et Associations dans les questionnaires ont noté leurs besoins en communication :

- La formation de leur personnel en techniques de communication ;
- Leurs adhésions à des réseaux ou collectifs ;
- La nécessité d'avoir un chargé à l'information et à la communication ;
- D'avoir l'information accessible à tout le personnel et les membres (besoin en matériel) ;
- Et un accès à Internet.

6. Convention de coopération entre le Gouvernement burkinabé et les ONG

Pendant longtemps, les ONG qui sont intervenues au Burkina Faso l'ont fait chacune en solitaire sans coordination d'aucune sorte. Les gouvernements successifs les ont considérées comme des partenaires de développement indépendants et qu'il fallait donc libérer de toute contrainte administrative et de suivi. En conséquence, les politiques des ONG se sont développées de façon spontanée tant du point de vue des secteurs d'activités que de leurs implantations géographiques.

De ce fait, les ONG dont le nombre s'est accru ont ressenti elles-mêmes le besoin d'une coordination de leurs actions, d'avoir un porte-parole au près du Gouvernement et de constituer un cadre de concertation et d'échange entre ONG. Ainsi, à la création d'un consortium d'ONG, « *le Secrétariat Permanent des ONG* » (SPONG) a vu le jour en 1975. Aujourd'hui le SPONG regroupe 83 membres (ONG étrangères et nationales confondues).

D'autres initiatives de consortium ont été entreprises par la suite et on note actuellement l'existence d'autres collectifs déjà constitués et qui sont en voie de constitution :

- le Bureau de Liaison des ONG et Associations (BLONGA) ;
- le Réseau de Communication d'information et de Formation des Femmes au sein des ONG (RECIF-ONG/BF) ;
- le Collectif des ONG et Associations – Femme du Burkina (COAFEB) ;
- le Secrétariat de concertation des ONG du Sahel (SECOS) ;
- le Comité de Pilotage des ONG sur la Désertification (COPOD) ;
- etc.

Par ailleurs, pour éviter les interventions anarchiques et mettre en harmonie les actions des ONG avec celles du gouvernement pour une participation efficiente de celles-ci au développement national, deux instruments essentiels ont été conçus :

- l'instrument juridique de coopération ONG – Gouvernement : la convention cadre de coopération Gouvernement – ONG qui résume en des articles les engagements que doivent prendre les deux (2) parties vis-à-vis de l'un et de l'autre ;
- l'instrument institutionnel de gestion de la coopération ONG – Gouvernement : *le Bureau de Suivi des ONG (BSONG)* mis en place en 1984 par le Gouvernement en accord avec les ONG pour faciliter l'interaction entre eux.

Mais, les petites ONG et Associations qui manquent de moyens financiers n'arrivent pas accéder certains grands collectifs. Cependant, actuellement des rencontres sont organisées par ces acteurs pour réviser certains statuts afin de faciliter l'accès de ces ONG à des réseaux ou collectifs.

II. L'ANAR

A. Présentation de l'ANAR

L'ANAR est une Organisation Non Gouvernementale burkinabé qui œuvre au développement du monde rural à travers des actions et la mise en place de projets. Comme la plupart des ONG, l'ANAR ne dispose pas de moyens financiers pour la réalisation de ces projets. Elle « vit » grâce aux subventions des partenaires, des dons et legs, des cotisations de ses membres et des recettes de manifestations socioculturelles.

L'ANAR est une ONG qui a une situation précaire par manque de dispositifs nécessaires à la mise en place d'un système de communication adéquat et adapté à ces besoins ; mais qui a de grands atouts et potentiels à exploiter. C'est pourquoi, elle a fait l'objet d'analyse de mon mémoire de fin d'études.

1. Historique

L'histoire de l'ANAR remonte aux années 1980.

C'est en 1986 à l'issue de plusieurs rencontres d'échanges de groupe de personnes (administrateurs civils, cadres de profils divers et responsables d'organisations paysannes) qui ont voulu réfléchir sur les problèmes de survie et de développement des populations sahéliennes en général et du Burkina Faso en particulier, que de nombreuses propositions ont été faites. Propositions parmi lesquelles, celle de créer un cadre impliquant activement les populations elles-mêmes à la recherche de solutions adéquates et durables à leurs problèmes a été retenue. C'est ainsi qu'est née en juillet 1988 l'Association Nationale d'Action Rurale (ANAR).

Association, qui se veut être un **cadre privilégié de réflexion, d'échanges d'expériences, de savoir faire et d'actions concrètes** au bénéfice des communautés organisées. Constituant ainsi, un moyen d'expression des populations à la base et une tribune adéquate pour la recherche de solutions adaptées et opérationnelles.

En 1989 elle est reconnue Organisation Non Gouvernementale (ONG).

2.Mission

L'ANAR a pour principale mission d'aider et de soutenir l'effort des populations paysannes dans la lutte contre la dégradation de l'environnement et les manifestations du sous développement ; tout en facilitant la valorisation optimale de leurs potentialités et atouts.

3.Vision

Le souci de l'ANAR est d'être une organisation **forte et capable de garantir son autofinancement** afin de mieux assurer la promotion du monde rural à travers des projets intégrés prenant en compte les capacités et les besoins réels des populations bénéficiaires.

4.Objectifs

- Donner aux jeunes et aux adultes (en particulier les femmes) une occasion de consacrer leur force et leurs connaissances à des tâches de développement du monde rural ;
- Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ;

- Susciter toute activité économique à la base pour un développement intégré et endogène pour la promotion des coopératives ;
- Mener toute activité de formation pour permettre aux groupements de base d'augmenter l'efficacité de leurs initiatives socio-économiques ;
- Diffuser et promouvoir toute technologie appropriée au niveau des utilisateurs ;
- Combattre la pauvreté par la création d'activités génératrices de revenus.

5.Stratégie

Sa stratégie d'intervention s'articule autour de trois (3) axes :

Solidarité – Travail – Persévérance qui s'affirment par des actions consistant à :

- Développer ses capacités de gestion ;
- Adopter une démarche participative (décentralisation du pouvoir, initiative), avec les groupements dans la conception et la réalisation des programmes et activités ;
- Rechercher une complémentarité et une collaboration avec les autres ONG ;
- Développer un cadre et un système d'échanges et de sensibilisation des groupes cibles ;

- Développer une démarche de recherche de financement ;
- Développer une démarche marketing pour l'organisation et les activités génératrices de revenus ;
- La création de comités rapportant l'évolution des projets mis sur pied, les problèmes qu'ils rencontrent et leurs besoins.

L'ANAR se veut dynamique, constructive, objective, réaliste et veut parvenir à amener les groupements paysans à leur propre autopromotion.

6.Activités

Les principaux domaines d'activités de l'ANAR sont centrés sur la préservation de l'environnement, la production, le soutien à la promotion féminine, le renforcement organisationnel et institutionnel, les activités génératrices de revenus, l'information et la communication, l'éducation et la formation.

⇒ Préservation de l'environnement

Les activités liées à l'environnement consistent à l'exécution et à la prévision des actions de défense et de restauration de l'environnement par :

- La création de mini pépinières pour le soutien et la réhabilitation du couvert végétal ; d'où la création de revenus par la vente systématique des plants ;

- Le reboisement individuel et la plantation d'arbres pour le bois de chauffe et les arbres fruitiers ;
- La construction de diguettes anti-érosives individuelles dans les champs ;
- La construction et l'utilisation de foyers améliorés (forme en terre cuite servant à préparer les mets) ;
- Les études de faisabilités et de réalisation d'ouvrages de retenues d'eau pour soutenir l'approvisionnement en eau de petit élevage et la culture maraîchère de consommation villageoise ; etc.

Des réalisations : aménagement de plus de 832 ha de superficie par an pour la conservation des eaux et des sols, reboisement de 170 ha par an, construction de 112 fosses fumières, des séminaires de formation sur les thèmes de l'environnement, etc.

⇒ **Production agro-pastorale**

Les activités de ce volet ont pour but d'assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire ainsi que la création de revenus par la commercialisation des surplus vivriers et de cultures de rentes (arachide, coton). Nous notons :

- Des formations en techniques appropriées de culture et d'élevage ;
- Les équipements agricoles ;
- Les infrastructures de sécurité alimentaire ;
- Les séchages vivriers (fruits, légumes, etc.) inter groupements ;

- La recherche et l'application de nouvelles techniques d'amélioration des variétés, de la productivité des sols et des espèces animales.

Des réalisations :

- Dans les champs collectifs : du Yatenga, Zandoma, Loroum 18544,5 tonnes de productions céréalières ; et dans le Bam 2120,3 tonnes.
- La production maraîchère est répartie dans les provinces du Bam et du Yatenga avec principalement : les haricots verts, les tomates, les salades, les aubergines, les concombres, les carottes, les oignons, etc.

⇒ **Soutien à la promotion féminine**

C'est un programme à prédominance féminine notée par les formations et les acquisitions matérielles :

- Formations multi disciplinaires (divers thèmes) ;
- Equipements sociaux : moulins, forages, centres de formations ;
- Sensibilisation sur la santé ;
- La planification familiale ;
- Les pharmacies villageoises ;
- L'éducation et les formations civiques et socio familiales : droits de la femme ;
- Etc.

Des réalisations : l'obtention de matériels de production (presses à karité, séchoirs, moules à savon, accessoires de peintures) ont permis aux groupements féminines de réaliser des activités génératrices de revenus (séchage et commercialisation de produits maraîchers, production de beurre de karité, de savons, de pagnes, etc.).

⇒ **Renforcement organisationnel et institutionnel**

La recherche du renforcement vise à consolider les groupements paysans avec l'ANAR. Elle porte sur :

- Le renforcement du leadership, du personnel et les ressources humaines des structures concernées ;
- L'amélioration du fonctionnement et des moyens de suivi des opérations ;
- La recherche de l'autonomie organisationnelle.

⇒ **Les activités génératrices de revenus**

Ce volet regroupe aussi bien la promotion économique individuelle et la promotion collective des populations rurales. Ainsi, certaines activités et/ou équipements pourront être totalement et/ou partiellement réservées (es) dans les activités économiques dépendant de leurs envergures financières et de la possibilité de les rentabiliser. L'esprit de petites activités rurales est encouragé (productions agro maraîchères, élevage intensif, transformation alimentaire, moulins, etc.).

Ces activités concourent au renforcement des capacités d'autofinancement des groupements, de leurs membres et de l'ANAR.

⇒ **Information et communication**

Il s'agit de :

- Développer et renforcer les capacités de publication du journal « NEKDA » (ne paraissant plus) ;
- Offrir une possibilité de publication interne ;
- Participer à des rencontres internationales et/ou sous régionales ;
- Assurer le leadership dans la sensibilisation par la presse.

⇒ **Education et formation**

Les formations viennent en complément de certaines activités spécifiques et ont pour but d'accroître la capacité de maîtrise des aspects techniques.

Des réalisations :

- Constructions de 7 centres de formations dans les provinces du Yatenga, Loroum, Zandoma, Bam, Kadiogo ;
- Sessions de formation : formation de 1341 paysans et paysannes en technique de protection et de restauration de l'environnement, de 306 femmes en animation et gestion des unités économiques, de 20 animatrices sur les techniques d'animations et l'alphabetisation de 110 jeunes, femmes et paysans par an ;
- Participation à un forum des ONG sur la désertification et au sommet mondial sur l'énergie solaire à Dakar.
- Etc.

7. Structure du groupe

Il compte 13 départements dont 418 groupements villageois (dont 220 de sexe masculin et 198 de sexe féminin) représentant près de 30 620 membres. Elle opère dans huit (8) provinces du pays (Yatenga, Zandoma, Lorum, Boulkiémdé, Bam, Kadiogo, Gourma et Houet : où il ne mène presque plus d'activités) sur 45 au total; et son siège est à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso (la section provinciale du Kadiogo).

7.1. Fonctionnement

Les organes dirigeants de l'ANAR sont : l'Assemblée générale, le Conseil d'administration, le Bureau exécutif, le secrétariat permanent, les comités, les commissions et les sections et sous-sections.

⇒ L'Assemblée Générale

Est l'instance suprême de l'ANAR et la seule compétente en matière de décisions. Elle est constituée des délégués de sections, des membres du bureau exécutif, du conseil d'administration, des membres d'honneur et des bienfaiteurs. Elle se réunit en session ordinaire à la fin de chaque exercice social (de janvier à décembre).

Mais de manière générale, le président de l'ANAR est le seul compétent à prendre des décisions relatives à la gestion des activités courantes ; nécessaires à la bonne marche et au bon fonctionnement de l'ONG.

⇒ Le Conseil d'administration

Il représente l'organe d'administration de l'association. Il est composé du bureau exécutif, des comités spécialisés et commissions. Il a un effectif de 15 membres et tient ses réunions une fois par semestre.

⇒ **Le Bureau exécutif**

Compte neuf (9) membres et assure les fonctions de direction et d'exécution des décisions de l'Assemblée générale. Il désigne les responsables des comités spécialisés et des commissions ; convoque et dirige les réunions du Conseil d'administration. Il se réunit deux (2) fois par mois et exceptionnellement en cas de besoin.

⇒ **Le Secrétariat permanent**

C'est l'organe permanent d'animation, de gestion courante et de coordination des activités de l'association. Il est animé par un coordinateur des programmes, un chargé de projet appuyé par une secrétaire, un comptable au siège et vingt quatre (24) animateurs au niveau des provinces d'intervention.

⇒ **Les Comités spécialisés**

Ils sont chargés d'appuyer le bureau exécutif dans l'analyse, la conception, l'animation et l'élaboration de la politique générale de l'ONG. Ils ont un caractère permanent et sont au nombre de trois : le comité de femmes (5 femmes), le comité de jeunes (5 femmes et 5 hommes) et le comité d'orientation (2 femmes et 3 hommes).

⇒ **Les Commissions**

Elles épaulent le bureau exécutif dans l'exécution des projets et des programmes de l'association. Elles ont un caractère ponctuel et sont créées en fonction des nécessités du moment.

⇒ **Les sections et sous-sections**

La section regroupe les sous-sections d'une même province. Elle est administrée par un bureau de onze (11) membres des huit (8) provinces. Elle assure l'exécution des activités liées aux différents programmes de l'ANAR.

La sous-section regroupe les groupements villageois ou « Tell-taaba » (en langue nationale) d'un même département. Elle est dirigée par un bureau de neuf (9) membres.

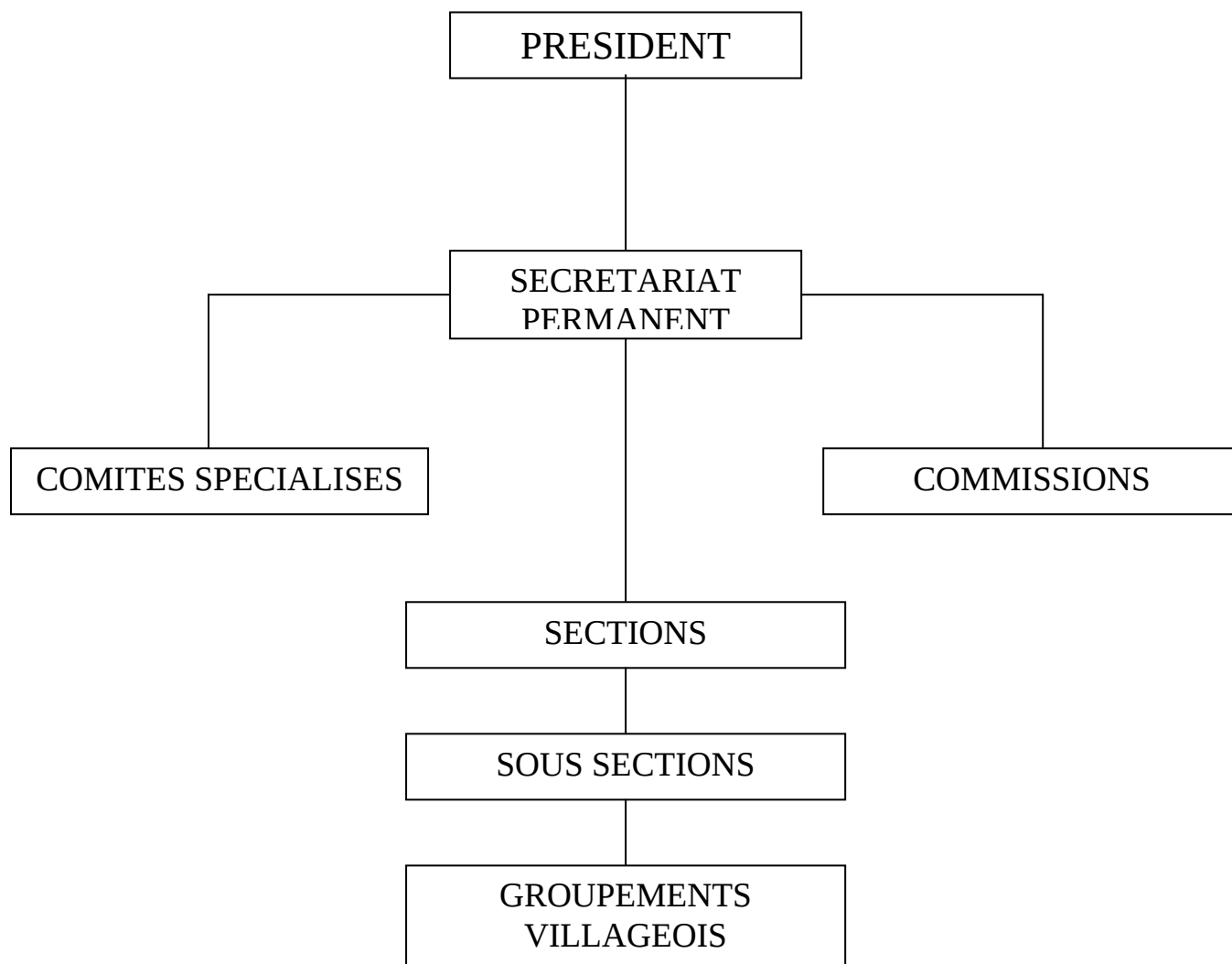
NB : nous avons 8 sections (voire 8 provinces)

- Donc des sections provinciales (départements + villages) avec des responsables de sections ;
- des sections départementales ou sous sections (groupements villageois) avec des responsables de départements ayant à leur tête les responsables provinciaux ;
- des sections villageoises (les villages) avec des responsables villageois qui ont comme supérieurs les responsables de sections provinciales et départementales.

⇒ **Niveau du personnel de l'ANAR**

Le personnel de l'ANAR est composé d'un juriste, d'un économiste, d'une sociologue, d'un comptable et d'une secrétaire de formation. Les responsables de sections et les animateurs ont soit un niveau primaire ou secondaire.

7.2. Organigramme



B. Communication et Information

1.Communication et information interne

L'ANAR communique et informe son personnel et les groupements villageois membres par l'intermédiaire de divers moyens. On peut noter :

1.1. Les réunions

⇒ Les réunions de section

Elles sont organisées à l'occasion d'une activité de formation, de sensibilisation, de la diffusion d'une information importante et de manifestations (culturelles). Ces rencontres sont soit mensuelles et/ou annuelles. Les responsables, les animateurs et les groupements villageois membres en sont les principaux participants.

⇒ Les réunions intersections

Des réunions sont aussi organisées occasionnellement entre des sections pour des campagnes de sensibilisations et d'information.

Les moyens ou les supports de communication utilisés durant ces rencontres sont : des blocs notes, des fiches et des affiches.

1.2. Les activités

- ⇒ Les domaines concernés par les activités de sensibilisation, de formation et d'animation organisées occasionnellement, sont par excellence : les mutuelles de santé, les droits de la femme, la restauration des sols, la protection de l'environnement, sécurité alimentaire, et la gestion des ressources naturelles.
- ⇒ Durant ces activités des blocs notes, des fiches, la vidéo, les images et les diapositives sont utilisés par la majorité des sections. Seules deux sections utilisent respectivement des films et des audiocassettes. Par ailleurs, les types d'animations organisés lors des activités sont les théâtres, les débats, les conférences.

Par ailleurs, les activités réalisées sont évaluées à partir des rapports (des animateurs, d'activités) et les fiches.

Mais cependant, des difficultés liées à l'insuffisance du matériel, linguistique et le niveau faible des participants se posent durant ces activités.

1.3. Communication des groupements villageois membres

Les groupements villageois membres de l'ANAR utilisent comme moyens de communication la voie orale, la voie écrite, les griots et la voie sonore (musique). Ils sont informés des activités organisées par les groupements des autres sections par l'intermédiaire de deux principaux canaux : le journal « nekda » (ne paraissant plus) et les courriers. A ceux-ci s'ajoute le téléphone et les réunions intersections.

Les moyens ou outils de communication traditionnels et modernes utilisés par ces groupements couramment ou durant les programmes d'activités organisés sont :

⇒ Les moyens traditionnels

On peut noter par ordre d'importance les réunions (voie orale), les théâtres, les danses et chants, les griots et occasionnellement les instruments de musique (tam-tam, flûte), les signes (écriture), les sonorisations et les contes.

⇒ Les moyens modernes

Le téléphone, est le plus utilisé, suivis de la radio, les journaux et l'affichage. Seuls les membres de la section provinciale du Kadiogo (le siège de l'ANAR), ont la télévision et disposent d'un accès à Internet.

1.4. Communication des responsables de sections

Les supports de communication utilisés entre les responsables de même section est par excellence le téléphone (privée ou public), viennent ensuite les courriers. Ils traitent leurs informations reçues du siège de l'ANAR manuellement (sur support papier). Seuls les responsables de la section du Kadiogo (du siège) ont recourt à un traitement informatisé (ordinateur) de leurs informations. Car le siège dispose d'un équipement informatique (des ordinateurs avec un accès à l'Internet, des imprimantes, un fax et une photocopieuse).

Cependant, ces responsables de section ont noté des difficultés rencontrées avec les groupements villageois liées surtout à leur

analphabétisme, leurs zones d'habitations éloignées des groupements et leurs mentalités traditionnelles ; associées à l'insuffisance de matériel (équipements) et leur non maîtrise de certaines techniques de communication.

1.5. Le journal « Neekda »

L'ANAR éditait un mensuel dénommé « neekda », en langue française pour ces membres (**voir annexe 7**). Ce journal ne paraît plus depuis fin 1995, par manque de moyens financiers. Il comportait est informations sur les activités de l'ANAR et l'actualité nationale. Rédigé en grande partie par ces responsables, le journal « neekda » était tiré à près de 500 exemplaires, de +/- 10 pages et vendu à 100 FCFA pour un abonnement de 1200F par an soit 15 centimes et 1,83 euros d'abonnement par an.

Il touchait en grande partie l'ensemble des sections provinciales et était très apprécié de leurs membres qui le lisaient chaque mois.

Mais, les membres ont noté certaines limites au journal ; à savoir :

- Le fait qu'il n'était édité qu'en langue française ;
- N'abordait pas tous les domaines d'interventions de l'ANAR ;
- Et l'insuffisance de moyens financiers qui limitent la distribution à tous les grands villages.

1.6. Formation à l'Internet

L'utilisation de l'Internet et le traitement de données n'étant connu jusqu'ici que de certains responsables de la section du Kadiogo (Ouagadougou). Une première session de formation à l'Internet et sur les applications bureautiques (Word, Excel) avait été organisée du 12 au 19

janvier 2004. Cette formation était destinée à dix (10) agents de l'ANAR (dont 6 hommes et 4 femmes). La seconde session n'est pas encore fixée. Cette formation est une grande initiative pouvant faciliter et améliorer le travail de bon nombre d'agents.

2. Information et communication externe

Les relations de l'ANAR avec ces partenaires techniques et financiers (nationaux et internationaux), des services publics de l'Etat et les autres structures associatives restent en grande partie assurées par le président de l'ANAR et quelques responsables de la section du Kadiogo (le siège de l'ANAR). Le contact direct est privilégié et les moyens utilisés sont :

- Le téléphone ;
- Les courriers (lettres, rapports, etc.) ;
- Le Email et le fax (surtout pour la communication vers l'extérieur).

L'ANAR rencontre cependant, des difficultés dans sa relation avec ces partenaires qui sont liées à une non maîtrise des techniques de présentation de projet, de négociation (avec l'absence d'un chargé en communication) ; le manque de confiance d'où une rigueur dans la gestion des fonds octroyés ; et des relations établies à court terme. A cela s'ajoute un manque d'échange et d'expériences avec d'autres ONG et Associations.

Chapitre 2

Diagnostic

I. De l'ANAR et de sa communication interne et externe

De l'analyse de l'ANAR et de sa communication interne et externe, découlent des forces et faiblesses endogènes et exogènes reparties comme suite :

Forces endogènes
- Solidarité des membres; - Leur volonté de travailler; - Leur dynamisme; - Leur persévérance; - Domaines d'activités variés; - Pertinence des activités répondant aux besoins des populations - Interventions dans plusieurs provinces; - Bonne notoriété; - Ancienneté (15 ans d'expérience); - Volontariat; - Diverses réalisations (constructions, productions, etc.) ; - Capacité de mobilisation des groupements ; - Participations à des forums, formations et séminaires nationaux et internationaux ; - Membre de réseaux et collectifs nationaux et internationaux ; - Présence de partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux ; - Collaboration et affiliation avec des organismes, des associations nationales et internationales ; - Présence du grand nombre de groupements féminins (198) ; - Grand nombre des membres (dont 30.620) ; - Diversité liée à la répartition hommes/femmes au sein des groupements ; - Cotisation annuelle des membres; - Alphabétisation des chefs de section provinciale en langue française et en un dialecte (moré, dioula ou gourmantché) ; - Motivation et dynamisme de certains employés ; - Durée de vie illimitée; - Abstention à toute affiliation d'ordre religieuse et politique ;

- Présence d'une carte de membre ;
- Délégation de pouvoir aux responsables de sections ;
- Rapports formulés par les animateurs ;
- Moyens de communication traditionnels des groupements villageois ;
- Utilisation efficace de ces moyens dans les programmes d'activités organisés ;
- Possibilité d'accès à Internet au siège ;
- Sessions de formation d'initiation de 10 agents à l'utilisation de l'Internet.

Bilan

L'ANAR présente des avantages et d'énormes potentiels de leadership à exploiter.

Faiblesses endogènes	Faiblesses exogènes
• Bénévolat; • Zones d'interventions dans plusieurs provinces ; • Faibles moyens financiers; • Insuffisance du matériel (informatiques, de productions et de déplacements) ; • Absence de cellule communication; • Analphabétisme des groupements paysans et de certains des chefs de groupements ; • La faible initiative des responsables de section ; • Organisation interne non rigoureuse; • Communication et information male structurée; • Environnement culturel (mentalité traditionnelle); • Niveau faible des responsables	• Distance entre les provinces; • Inaccessibilité à certains villageois; • Grand nombre de groupements villageois; • Groupements villageois membres de d'autres associations; • Faible pouvoir d'achat des membres (revenus faibles).

de sections ; • Lenteur dans l'élaboration des projets ; • Insuffisance dans le suivi des projets ; • Non maîtrise des techniques de communication ; • Difficultés de collecte des cotisations ; • Formation, information et communication insuffisantes par rapport aux domaines d'intervention ; • Démission d'un membre ; • membres de d'autres associations ; • Les responsables et animateurs exercent en second plan les activités de l'ANAR ; • Démotivation de certains membres ; • La centralisation du pouvoir de décision au siège de l'ANAR (Kadiogo) ; • Non réalisation de certains programmes de formations ; • Organisation de réunions occasionnelles ; • Le journal « nekda » (ne paraissant plus).	
--	--

Bilan

Etant, confronté à des difficultés identifiées à des niveaux :

- Financier : insuffisance des moyens financiers, manque de stratégie d'autofinancement ;
- Matériel : insuffisance d'équipement (de locaux, d'informatique, de déplacement, etc.) ;
- Structurel : insuffisance du personnel qualifié, manque de rigueur dans l'organisation interne, d'initiative des responsables et l'absence d'un chargé à l'information et à la communication ;

- Administration et gestion : gestion artisanale, manque de suivi sur le terrain.

Les faiblesses endogènes énumérées sont celles sur lesquelles l'ANAR doit et peut agir. Mais, celles exogènes échappant à son pouvoir de résolution, n'en doivent pas moins être prises en compte.

Ce qui sera pour elle, **L'opportunité** :

- D'alphabétiser de tous les chefs de groupements ;
- De renforcer sa crédibilité ;
- D'élargir et renforcer des partenariats nationaux et internationaux ;
- De s'attacher à la présence d'un consultant en communication ;
- D'organiser de séances de formations en communication des chefs de sections et animateurs ;
- D'assurer en grande partie l'autofinancement de ces activités ;
- De renforcer les liens avec les partenaires techniques et financiers ;
- De conquérir les partenaires réticents ;
- De maîtriser des créneaux de financement et d'identification des partenaires ;
- De renforcer la solidarité entre les membres ;
- D'améliorer les rencontres d'échanges avec des ONG et Associations ;
- De renforcer la participation du personnel à des formations, des séminaires et des forums nationaux et internationaux ;
- D'encourager et motiver le personnel (les responsables de sections, animateurs) et les groupements villageois ;
- D'être plus impliquante, imaginative et créative.

Et cela passe, par l'exploitation réelle de ses forces endogènes pour résoudre ces problèmes (les faiblesses endogènes). Ce, sur cette base nous formuleront nos recommandations.

II. De la communication des ONG et Associations recensées

Les ONG et Associations burkinabé ont pris conscience de l'importance que joue de la communication dans l'exercice de leurs activités pour atteindre leurs objectifs. Pour ce, elles utilisent divers supports et médias pour assurer l'information de leur personnel, celle des populations paysannes et des partenaires.

Du diagnostic des 11 questionnaires recueillis il ressort trois (3) problèmes centraux qui constituent un véritable handicap dans leurs relations internes (avec les populations paysannes), externes (avec les partenaires, ONG) et dans l'accomplissement de leurs activités. A savoir :

- **l'absence d'un chargé en communication ;**
- **le manque de moyens financiers ;**
- **et le faible niveau d'étude du personnel** (étant donné qu'elles ne disposent de fonds nécessaires pour employer un personnel qualifié).

Ce sont les raisons de toutes leurs difficultés rencontrées et qu'elles doivent surmonter.

Par ailleurs, les besoins en communication ressentis sont :

- la présence d'un responsable en communication ;
- la formation de leur personnel en techniques de communication ;
- l'accès à un équipement informatique ; qui nécessite des moyens financiers. Et aussi, la possibilité d'accéder à des réseaux ou collectifs ; ce qui sera une opportunité leur permettant de

« s'envoler » vers d'autres horizons, d'élargir leur champ de partenariats et de faciliter des échanges d'expériences.

Mais, ce besoin exprimé par les ONG et Associations est surtout lié à leur manque de solidarité et à la rivalité qui existe entre elles.

Chapitre 3

Recommandations

III. Pour l'ANAR

A. Objectifs

Renforcement des valeurs : **Solidarité – Travail – Persévérance**

- ⇒ Sensibilisation des membres.
- ⇒ Renforcement des capacités de leadership.
- ⇒ Développer des stratégies d'autofinancement des projets.
- ⇒ Elaboration du plan de communication de l'ANAR
- ⇒ Renforcer et développer une collaboration avec des ONG et Associations
- ⇒ Renforcer la démarche de recherche de financement au près des partenaires

B. Cibles

⇒ **Le cœur de cible**

- Les responsables de l'ANAR
- Le personnel
- Les groupements paysans

⇒ **La cible secondaire**

- Les partenaires techniques et financiers
- Les ONG et Associations

C. Plan d'actions

1.Stratégie

Afin de se donner les moyens de parvenir à sa vision, d'être une ONG forte, capable de s'autofinancer pour assurer au mieux la promotion du monde rural (des groupements villageois) à travers des projets intégrés, il est primordial de suivre des démarches pour chacune des cibles :

⇒ **Le première, dirigée vers les membres :**

- A mener des actions de sensibilisations pour susciter une prise de conscience des membres de leur rôle joué dans les objectifs que s'est fixée l'ANAR : « l'éveil des consciences ».



Donc informer et faire comprendre

- La motivation du personnel et de l'ensemble des membres, pour les impliquer et les intégrer à la vie de l'ANAR.



Inciter à la participation

Récompenses

- Création de banques de données en favorisant l'utilisation de l'Internet, pour assurer l'information et la formation des membres.



Création de base de données

Relance du Journal « nekda »

- Elaborer des formules permettant de se procurer les moyens financiers pour le financement de projets ou l'achat d'équipements.
- Formulation d'un plan de communication-type pour l'ANAR et pour les projets à entreprendre.



Définir sa politique de communication

Cette démarche s'articulera autour d'une idée forte. Il est important de veiller à faire passer un message clair, précis et accessible à tous les membres en renforçant l'idée suivant laquelle **l'aide pour l'ANAR est un apport de tout un chacun**.

Il sera judicieux de se diriger vers un thème bien précis, pouvant être traduit dans les trois (3) dialectes (moré, gourmantché et dioula) les plus parlés dans les zones d'interventions de l'ANAR :

« *Travaillons et persévérons ensemble, en nous donnant les moyens* »

Ce thème met en valeur l'idée de « soutien », « d'unir nos forces », il s'accorde à tous les champs d'actions de l'ANAR, créant un sentiment d'appartenance et reprenant les valeurs de l'ANAR. Aussi, cette expression donne-t-elle à l'ANAR une personnalité, elle affirme son identité et lui confère un caractère qui la différencie des autres ONG et Associations burkinabé. De plus, elle est déclinable suivant les moyens d'actions utilisés et permet une communication claire s'appuyant sur des idées fortes, simples et qui entre elles ont des liens logiques.

⇒ **La seconde, vers des ONG et Associations, des partenaires techniques et financiers potentiels**

- Renforcer et développer un système d'échanges et de collaboration avec d'autres acteurs (ONG et Associations).



Organiser des rencontres – Echanges
Consolider les relations de partenariats

- Renforcement de la démarche de recherche de financement au près des partenaires potentiels



Formulation de dossier
Consolider les relations établies

2. Moyens

2.1. Organiser des réunions



Cœur de cible

⇒ **Réunions d'informations avec les responsables et le personnel de l'ANAR**

Il est primordial de les d'informer dans un premier temps, de les impliquer, leur faire comprendre de leur rôle jouer dans l'ANAR. Etant donné qu'ils transmettront des informations claires et pertinentes aux groupements villageois.

⇒ **Rencontres avec les groupements villageois**

Créer des échanges avec ces derniers pour les sensibiliser, les faire comprendre que tout un chacun doit s'impliquer pour son propre développement et celui de l'ANAR. Cela en insistant sur les valeurs de l'ANAR et le thème : « *travaillons et persévérons ensemble, en nous donnant les moyens* » ; donc fédérer en diffusant une information pertinente afin d'encourager la participation de chaque membre, dans le but de mobiliser les énergies de chacun, dynamiser.

Durant ces rencontres, les responsables pourront « par exemple » formuler des idées à partir de faits réels d'ONG ou Associations qui ont uni leurs forces, utiliser les potentialités de chacun des membres pour résoudre certains problèmes.

2.2. Organiser des journées de partage d'idées



Cœur de cible

⇒ Concours des meilleures idées formulées

Journées durant lesquelles chaque membre sera amené à formuler des idées, à apporter ses suggestions sur des projets actuels ou futurs. Cela consistera à mobiliser les connaissances, compétences, expériences et faire adopter une démarche participative de chaque membre ; donc les inciter à l'initiative, au travail d'équipe.

Ces journées seront organisées dans chaque province d'intervention de l'ANAR. Sous la supervision des responsables qui seront chargés de réceptionner les idées, dépouillées par la suite.

En effet, motiver les responsables dans un premier tant en leur accordant de la considération, leur donner l'occasion de jouer un rôle plus actif dans l'entreprise en leur attribuant d'autres tâches qui ne leurs étaient jusqu'ici confiées.

⇒ Les récompenses

Toutes les contributions seront récompensées par des encouragements et des félicitations pour l'implication de tout un chacun. Mais les meilleures idées seront récompensées par la remise d'une coupe ou d'un objet symbolique dans chaque province ; par exemple : N°1 des meilleures idées de l'année 2004. Lors de cette remise dans chaque province, seront présents les principaux responsables de l'ANAR. Ainsi, cette approche permettra de renforcer non seulement les esprits des membres, d'accroître leur confiance et leur participation à la vie de l'ANAR.

2.3. Création de bases de données



Le cœur de cible (les responsables et le personnel de l'ANAR)

Profiter de l'accès à Internet dont l'ANAR dispose à son siège, pour rechercher et collecter des données lui permettant d'assurer l'information de ces membres et assure son fonctionnement, étant donné, qu'il existe sur l'Internet une multitude d'organismes d'informations sur le développement rural. Ces organismes mettent à la dispositions des internautes des informations sur le domaine agricole, des revues de presse, des dossiers thématiques, l'actualité, des forums électroniques (pouvant faciliter les contacts et échanges d'expériences avec d'autres ONG), des thèses, des projets de développement, etc.

L'accès à ces sites est une opportunité pour l'ANAR de réunir des informations sur ces domaines d'activités, d'obtenir des images pour animer des programmes de sensibilisations et de formations ; et de créer une base de données (archives) par thématique.

Comme répertoire d'organismes d'information sur le monde rural recensés on peut noter :

- AGRIDOC (Réseau d'appui documentaire) : www.agridoc.com;
- Inter - Réseaux Développement Rural : www.inter-réseaux.org;
- CADE (Coordination pour l'Afrique de Demain) : www.perso.wanadoo.fr/cade/;
- CDR (Centre pour la Recherche sur le Développement : www.cdr.dk;
- CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) : www.cirad.fr;

- CRDI (Centre de Recherches pour le Développement International) : www.idrc.ca;
- CTA (Centre Technique de coopération Agricole et rurale) : www.cta.nl;
- ENDA Tiers monde (Environnement et Développement dans le Tiers Monde) : www.enda.sn;
- IBISCUS (Système d'Information pour le développement) : www.ibiscus.fr;
- P@ssdev (« bibliothèque virtuelle sur le développement rural ») : www.passdev.net;
- Revue Africultures : www.africultures.com.

2.4. Relance du journal « nekda »



Cœur de cible

En utilisant le potentiel de chaque membre, en particulier les responsables et le personnel. Etant donné qu'il y a un sociologue, un juriste, un gestionnaire, une secrétaire, etc. de formation. Le principe est que chacun apporte sa contribution en recherchant des informations pour « alimenter » le journal ; car il ne peut être une « tribune » à sens unique, mais à double sens (l'ANAR et ses membres).

L'ANAR doit diffuser de part son journal « nekda », des informations riches pour ces membres, qui leur permettront de jouer leur rôle au mieux, de participer, d'intégrer pour parvenir à une certaine fidélité.

Pour la réalisation

Impliquer, responsabiliser les responsables de sections et sous sections à trouver des informations sur l'un des sept (7) domaines d'activités ; donc 7 thèmes à développer.

Organiser des réunions si nécessaire pour collecter les informations, les synthétiser.

Profiter aussi, des informations collationnées sur les sites d'informations traitant du monde rural pour enrichir le journal.

Il serait judicieux d'insérer à la première page du journal, en haut de page le thème : « *travaillons et persévérons ensemble, en nous donnant les moyens.* ». Aussi, joindre une rubrique conseils (par exemple : comment conserver les aliments, comment gérer son argent, etc.) ; Ainsi que le résultat des journées de collecte d'idées, des photos à l'appui et bien d'autres événements organisés y doivent figurer. Etant donné que, ces informations seront destinées à satisfaire les besoins de connaissances des membres, elles concourront à créer un sentiment d'appartenance, à faire adopter une attitude de changement et permettront une discussion et des échanges.

Mise en page

Le travail de base terminé, la saisie et la mise en page peuvent être assurés par la secrétaire, appuyée par certains membres.

Exploiter le matériel informatique existant (imprimante et photocopieuse) pour effectuer les impressions et les photocopies en plusieurs exemplaires.

Aussi, inviter les responsables de sections alphabétisés dans au moins un dialecte (moré, gourmantché ou dioula) en plus du français à assurer la traduction du journal dans ces différents dialectes.

Pour la distribution

Le journal sera disponible en une (1) ou deux (2) langues auprès des responsables de section provinciaux, départementaux et villageois pour les membres s'exprimant en ces langues, en plus du journal en français.

Par ailleurs, organiser des séances de rencontres après la première édition pour réfléchir au contenu de la prochaine édition.

2.5. Des cotisations



Cœur de cible

Mettre en place des stratégies de financement de projets à court et long terme :

⇒ **Des cotisations mensuelles**

Sensibiliser les membres à une cotisation mensuelle pour leur alphabétisation et l'achat de matériel (informatique, de production, de déplacement). Le principe est que chaque membre puisse donner une somme symbolique pour son propre développement et pour assurer le bon fonctionnement de l'ANAR. Cette somme serait de 25 FCFA (soit 0,04 centime) par mois et par membre.

Par exemple : $0,04 \times 30.620 \text{ membres} = 12.248 \text{ euros} \times 12 \text{ mois} = 146.976 \text{ euros/an}$

⇒ **Des tontines**

Créer des tontines inter provinciales pour cotiser une certaine somme chaque mois et effectuer un tirage au sort de personnes (5, 10, etc.) pouvant bénéficier de cette somme. On aura 8 tontines, donc une tontine par province.

Ce système de cotisation, aura pour but de permettre à chaque membre de façon cyclique d'avoir les moyens de réaliser un projet personnel.

Prenons le cas de la province du Yatenga : les membres de cette région devront donner une participation chaque mois aux responsables de section du Yatenga. A la fin de chaque mois un tirage au sort de 10 membres sera effectué et ils se verront partager la somme totale réunie. Ces derniers cependant, cotiseront chaque mois, mais ne feront plus partis du tirage, jusqu'au passage de tous les membres et le cycle reprend.

⇒ **Profiter des créneaux disponibles pour se créer des sources de revenus**

Profiter des jours de marchés dans chaque province pour constituer des groupes et présenter les produits réalisés afin de récolter des fonds.

Aussi, mettre des informations payantes à la disposition des villageois. Ces informations mises sur support papier (brochures ou dépliants) qui seront recueillies dans les archives de l'ANAR, et sur les sites d'informations du monde rural qui portent sur des techniques, des méthodes de travail pouvant améliorer leur vie.

2.6. Plan de communication de l'ANAR



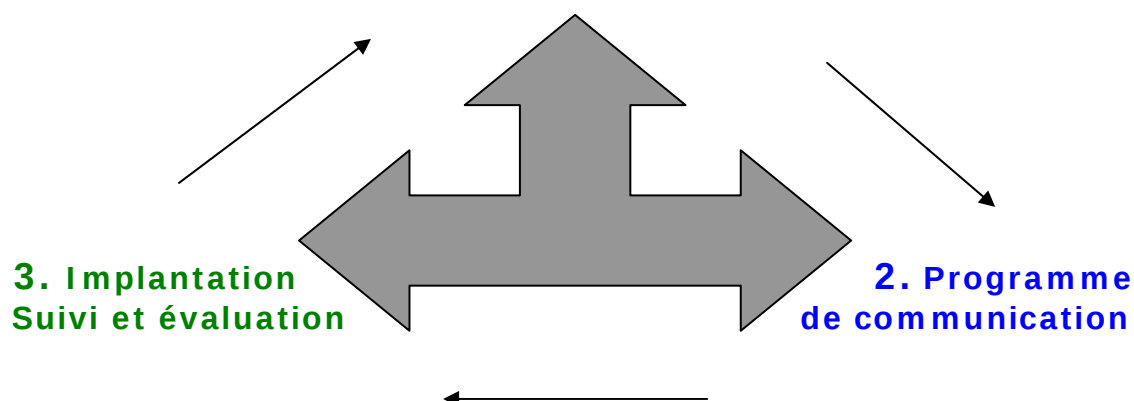
Cœur de cible (un responsable de l'ANAR)

L'ANAR manque de moyens financiers pour employer un chargé à l'information et à la communication ou solliciter les honoraires d'un consultant pouvant définir sa politique de communication, la mettre en place et de l'animer au jour le jour, assurer et suivre la rédaction du journal « nekda », etc.

Pour ce, je jouerai ce rôle, en formulant d'abord un plan de communication pour l'ANAR, à partir de mes connaissances acquises à l'école et en stage.

L'élaboration de ce plan de communication, présente des activités et des moyens qui visent à résoudre des problèmes de communication souvent sous-jacents à des problèmes de développement. Ainsi, ce plan identifiera les différents problèmes de communication en fonction des groupes cibles et déterminera la stratégie et les moyens de communication les mieux appropriés. Il sera élaboré suivant trois (3) démarches :

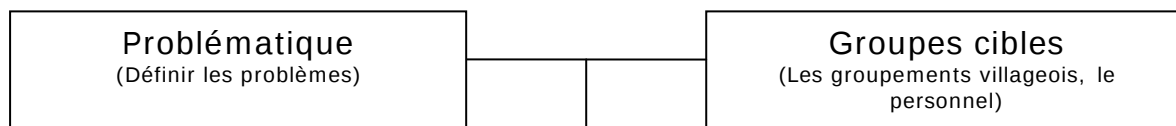
1. Analyse de la situation



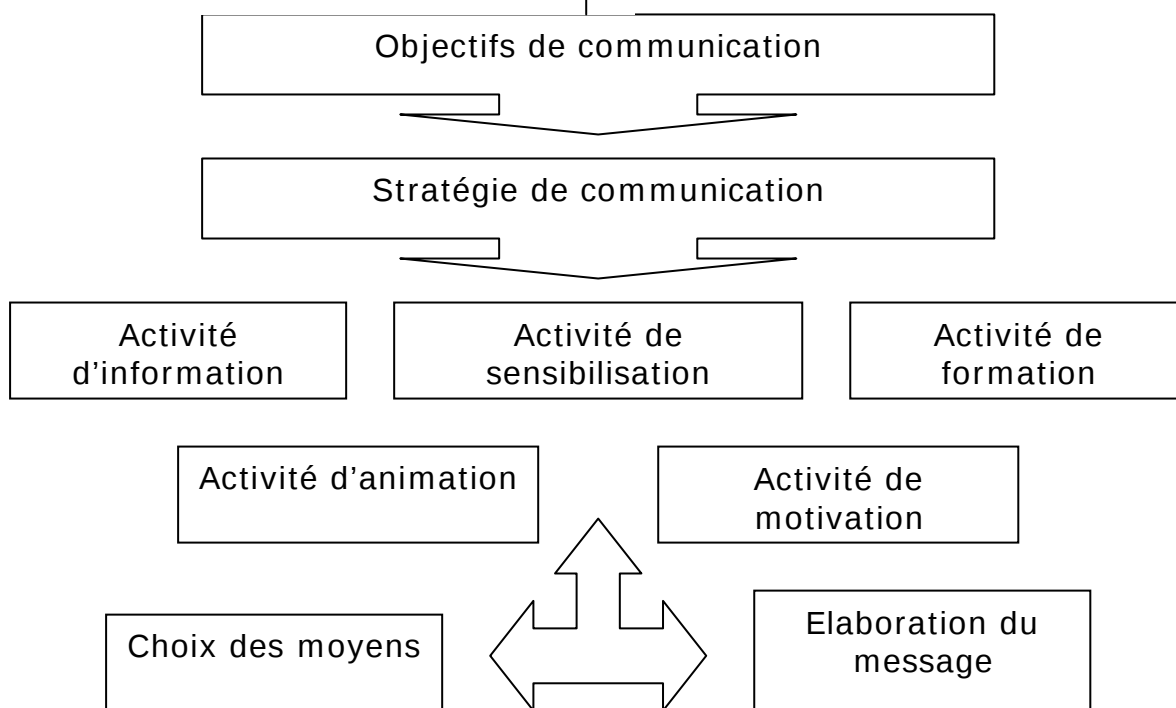
Ce plan de communication est un processus cyclique où l'évaluation fera la lumière sur les nouvelles données qui permettront de réorienter l'action de communication tout au long d'un projet.

Démarche d'élaboration du plan de communication

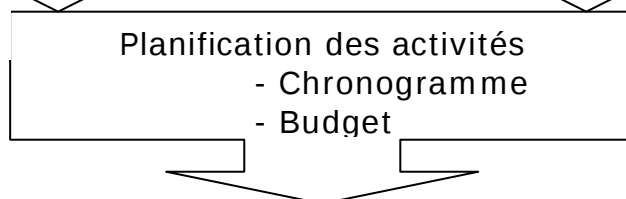
1. Analyse de la situation



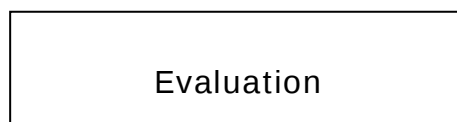
2. Programme de communication



3. Implantation



4. Suivi et évaluation



Je mettrai ensuite en place ce plan avec le soutien de personnes compétentes.

Il sera enfin, qui sera transmis à un responsable de l'ANAR, qui se servira de cette base pour formuler les programmes de communication des projets ; tout en se chargeant d'animer cette politique au jour le jour.

2.7. Organiser des rencontres de partenariats



La cible secondaire (les ONG et Associations)

Prendre l'initiative de créer des rencontres avec des ONG et Associations pour des échanges de compétences et d'expériences. Créer des initiatives telles que s'associer pour organiser un évènement : une foire qui permettra à chaque ONG et Associations de présenter au grand public son organisation, ses produits réalisés à la vente. Et cela, dans le but d'acquérir une notoriété, de récolter des fonds et de créer des relations. Foire, qui dans le long terme, sera connue et pouvant accueillir un grand nombre d'organisations.

Aussi, il serait utile de collaborer avec ces dernières pour élargir le champ de relation ; et profiter des forums de discussions disponibles sur les sites d'informations sur le développement rural.

⇒ **Renforcer et consolider les relations de partenariats**

Inviter les partenaires à se réunir périodiquement pour débattre des problématiques auxquelles les ONG et Associations sont confrontées et essayer d'y trouver des solutions.

2.8. Formulation d'un dossier de demande de financement et envois de mailings personnalisés



La cible secondaire (les partenaires techniques et financiers)

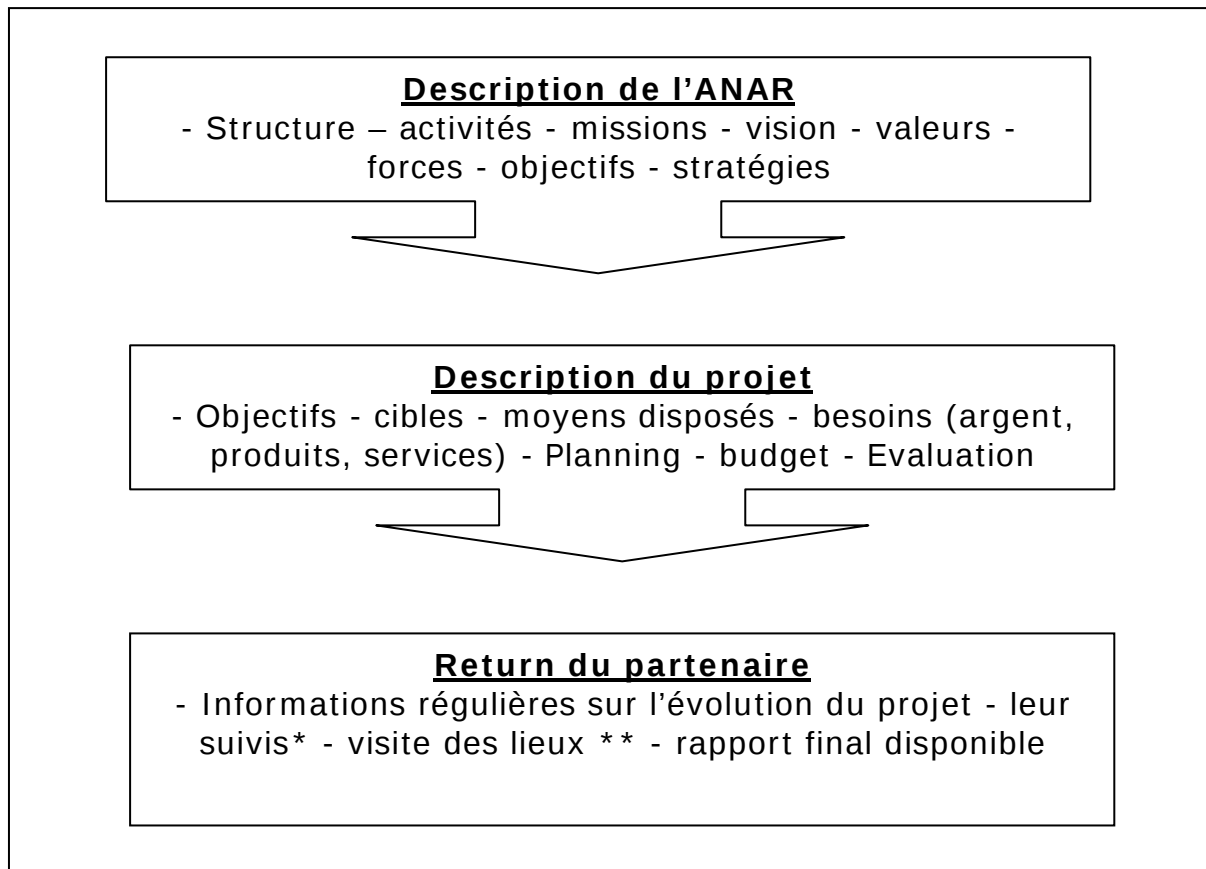
⇒ **Préparer soigneusement un dossier de demande de financement ou de transfert de techniques**

Dossier à envoyer à des partenaires potentiels techniques et financiers identifiés au préalable. Pour ce, établir une liste de contacts à partir des relations existantes, des affiliations à des réseaux et collectifs, des différentes navigations effectuées sur les sites d'informations sur le monde rural.

Pour les partenaires nationaux, il est nécessaire de privilégier l'entretien (contact direct) avec une présentation du dossier constituer à l'appui. Et pour les partenaires internationaux (hors du Burkina Faso) envoyer le dossier par courrier postal et effectuer si nécessaire des relances téléphoniques.

Mais dans les deux cas, tenir compte de la période d'établissement du budget de ces partenaires.

Technique de présentation « type » du dossier



* possibilité d'envoyer un rapporteur ou un superviseur.

** visite des sites, des locaux de l'ANAR pour les partenaires nationaux ou internationaux lors d'un passage au Burkina.

⇒ **Consolider les relations avec ces partenaires**

En envoyant des mailings personnalisés à chaque partenaire :

- Pour leur faire part de l'évolution de l'ANAR, de leur appui bénéfique, tout en énonçant de façon très subtile les projets futurs de l'ANAR ;

- Pour les inviter à participer à un évènement organisé, avec à l'appui la distribution de cadeaux symboliques (réalisations des membres)
- Lors des fêtes (de nouvelles années, du travail) pour des remerciements, etc.

Les actions à long terme seront des cotisations :

- Pour l'alphabétisation de tout les chefs de groupements villageois non alphabétisés : afin de faciliter la lecture et la compréhension de textes et assurer l'information des membres ;
- Pour l'achat d'un matériel informatique ou de production : permettant à chaque responsable de section d'user d'un équipement pour accomplir au mieux sa tâche ;
- Et pour solliciter les consultations temporaires d'un communicateur pour le suivi et l'orientation de la politique de communication.

3.Planning

Actions	Timing
Réunions d'informations des responsables	Périodique dès septembre → Toute l'année
Rencontres d'échanges avec les groupements villageois (sensibilisation)	Périodique dès octobre → Durant l'année
Journées de partage d'idées	2x/ an Janvier – Juin
Création de base de données (recherche et collecte sur Internet)	Toute l'année
Relance du journal « nekda »	Dès novembre
Cotisations - Mensuelles - Les tontines	Chaque mois Chaque mois → Toute l'année
Vente des produits dans les marchés provinciaux	Jours de marché → Toute l'année

Mise en place du plan de communication	Septembre
Rencontres avec les ONG et Associations	Périodique → Toute l'année
Actions à long terme	
Cotisations pour l'alphabétisation des chefs de groupements	Mensuelle → Toute l'année
Cotisations pour l'achat de matériel	Mensuelle → Toute l'année
Cotisations pour les honoraires d'un communicateur	Mensuelle → Toute l'année

4. Budget

Des dépenses seront effectuées pour la gestion courante des actions menées. Ce sont : les rames de papiers, les frais d'organisation pour la remise des récompenses des idées formulées, l'achat par an de 16 objets symboliques pour les récompenses et les frais de déplacements des responsables dans les provinces.

Ce budget peut être estimé à **300 euros**.

On pourrait en outre, estimer les actions à long terme :

Soit une cotisation de :

0,04 centime / membre / mois = $0,04 \times 30.620 \text{ membres} = 12.248 \text{ €}$ /mois

En 1 année cette somme serait de **146.976 €** soit 4,8 € / an / membre

Actions	Budget
Cotisations pour l'alphabétisation de 50 membres → 750 membres.....	4.600€ 69.000€
Cotisations pour l'achat de matériel informatique : - 8 ordinateurs - 8 imprimantes - 8 photocopieuses	$1.750€ \times 8 = 14.000€$ $187,5€ \times 8 = 1.500€$ $1.875€ \times 8 = 15.000€$
	30.500€
Frais d'alimentation (électricité) + mobiliers, accessoires et frais divers	40.000€ / an
Cotisations pour les honoraires d'un consultant en communication (1 mois).... → Pour 6 mois.....	750€ / mois 4.500€
TOTAL	144.000 €

5.Evaluation

- ⇒ Désigner deux (2) personnes dans chaque groupement villageois comme rapporteurs auprès des responsables de section provinciale. Ils présenteront l'évolution des projets, les problèmes rencontrés, les besoins et les suggestions formulées par les paysans.

- ⇒ Organiser des réunions périodiques après chaque activité: ce qui permettra de faire une synthèse de l'évolution des activités.

D. Conclusion

L'ANAR est une ONG qui manque de moyens financiers disponibles, pour satisfaire ses besoins d'information, de formation ainsi que pour la réalisation des projets de développement au profit de ses membres. Cela nécessite pour ma part, qu'elle s'implique davantage dans la recherche de partenaires crédibles ; tout en prenant des initiatives plus hardies dans la recherche de financement. Elle présente cependant, d'énormes potentiels et atouts, qui malheureusement, ne sont pas suffisamment valorisés. Une des principales raisons de cette situation est l'insuffisance et même l'absence dans certains cas, de stratégies efficaces de communication devant lui permettre de créer la synergie nécessaire pour l'accomplissement de la mission qu'elle s'est fixée.

Se voulant, être une ONG forte et capable de s'autofinancer, ce travail, nous a permis d'identifier les problèmes clés de l'ANAR qui ont débouché sur des propositions d'actions concrètes, et surtout sur la mise en valeur des éléments essentiels d'une action de communication.

IV. A usage des ONG et Associations burkinabé recensées

D'après l'analyse menée sur les ONG et Associations burkinabé recensées, le constat est que :

La plupart de ces ONG et Associations sont confrontées aux mêmes problèmes, en l'occurrence, de communication.

Il n'y a pas de solutions miracles mais l'idéal serait de se trouver des stratégies pouvant assurer le bon fonctionnement de leur organisme en exploitant au mieux leurs potentiels et atouts.

Nulle, ne peut exceller sans un grain de volonté, d'audace, d'initiative, de solidarité et d'implication réelle.

Comme énoncé plus haut dans les recommandations pour l'ANAR, l'utilisation de ces forces est une alternative incontournable pour parvenir à résoudre certains problèmes auxquelles elle fait face.

De ce fait, les actions formulées par l'ANAR restent valables pour ces ONG et Associations. A savoir :

⇒ **La motivation et sensibilisation de l'ensemble des membres (paysans, personnel) des ONG et Associations à :**

- La participation ;
- L'implication ;
- La responsabilisation ;
- Le travail d'équipe ;
- Et l'initiative.

————→ Donc **FEDERER**

Par des actions de sensibilisations, des réunions périodiques.

⇒ **Se créer des sources de revenus :**

- Les cotisations : mensuelles et le système de tontines ;
- Mettre des produits réalisés à la vente.

Pour résoudre dans le court et long terme les problèmes d'analphabétisme, de l'insuffisance des équipements, de formation, etc.

⇒ **Prendre l'initiative de créer des forums de discussions** (des campagnes de sensibilisation) qui impliquent les responsables d'ONG et Associations nationales et étrangères à échanger sur la situation réelle de leur organisation, à s'unir pour former des collectifs et essayer de trouver des solutions à leurs problèmes.

⇒ **Privilégier des rencontres avec d'autres ONG et Associations** pour des échanges de compétences et d'expériences.

⇒ **Aussi, pour les ONG et Associations membres de collectifs ou réseaux, prendre des initiatives plus actives et solidaires, en soumettant un dossier commun,** à leurs partenaires techniques, financiers et potentiels qui regroupera un projet raisonnable proposé par chaque membre. Cette perspective aura pour but de permettre à chaque ONG et Association membre d'obtenir un financement pour un projet en dehors de ses propres créneaux de financements.

Donc, faire profiter les collectifs et réseaux au profit de l'ensemble des membres plutôt que d'une entité.

Conclusion

Dans leur grande majorité, les ONG et Associations burkinabé sont peu actives et prennent peu d'initiatives.

Certes, elles manquent de moyens financiers et souvent techniques pour assurer le bon fonctionnement de leur organisation qui se veut forte, efficace et pérenne afin d'aider au mieux les populations paysannes à améliorer leur condition de vie.

Mais, elles n'exploitent pas leurs potentiels et atouts qui sont pourtant l'alternative accessible ; pas plus qu'elles ne misent systématiquement sur le renforcement des capacités existantes pour leur évolution et celle des populations concernées.

Mettre tous leurs espoirs sur les subventions des partenaires est une erreur. L'idéal serait pour chaque organisation de compter avant tout sur elle-même, se donnant ses moyens d'avancer.

Il faut rappeler, que seul l'amour pour son travail en toute honnêteté, l'égalité, en équipe, etc. permettent d'exceller. La morale et l'éthique qui ne sont pas forcément le problème le plus important des ONG et Associations, n'en demeurent pas moins des paramètres fondamentaux. La question qui se pose est de savoir ce qu'en pense réellement les personnes impliquées dans le travail des ONG : voient-elles les ONG comme un endroit où il est possible de se faire de l'argent facile ou un lieu qui requiert un grand dévouement, beaucoup de travail ?

Il y a également un autre problème qui n'est sans doute pas aussi grave : le manque de soutien politique de la part des autorités locales à ces ONG.

Cependant, seule la bonne volonté des personnes placées à un niveau dirigeant ou décisionnel dans ces ONG et Associations peut apporter des changements à tout les niveaux par une plus grande implication et par la prise d'initiatives qui nécessitent une démarche de communication.

Ainsi, serait-il souhaitable que le présent traitement du cas de l'ANAR, serve d'exemple concret utile à toute ONG et/ou Association qui veut se donner les moyens d'aller de l'avant. Et, espérons que le présent mémoire aidera ces organisations à tenir compte de l'aspect communication important pour leur fonctionnement interne et externe ; donc, à l'inclure comme élément stratégique clé dans la mise place de la politique d'une entreprise.

Annexes

Annexe 1

QUESTIONNAIRE

(Ce questionnaire est important car il est destiné à l'analyse de la communication interne de l'ANAR)

Section province : ...ANAR / Yatenga.....
Nom et prénoms :...Sigué Hamadé.....
Fonction du répondant à l'ANAR :...Responsable de section
Profession hors ANAR :.....Fonctionnaire à la retraite à OHG.....
Niveau d'étude :.....3ème.....
Adresse :.....
.....
Tel :.....55 /42/57.....
.....
Email :.....
.....

Date :...27/12/03.....

REUNIONS

L'objet de vos rencontres :

- ☐ la formation
- ☐ l'information
- ☐ les manifestations
- ☐ autres (précisez).....

La fréquence de vos rencontres :

- ☐ journalière
- ☐ hebdomadaire
- ☐ mensuelle
- ☐ annuelle
- ☐ occasionnelle

Les personnes participants aux réunions :

- ☐ les responsables
- ☐ les membres des groupements
- ☐ les animateurs
- ☐ autres (précisez).....

Des réunions sont-elles organisées avec les membres des autres sections :

- ☐ oui (- donnez la fréquence : *début et fin de campagne*.....)
(- la motivation :.....)

☐ non

Citez les moyens ou supports de communication utilisez aux réunions :

- ☐ les blocs notes
☐ les fiches
☐ les affiches
☐ la vidéo
☐ autres (précisez).....

FORMATION, ANIMATION ET SENSIBILISATION

Quels sont les domaines concernés par les formations et les sensibilisations dispensées aux membres de votre section ?

- ☐ la restauration des sols
☐ la protection de l'environnement
☐ la mutuelle de santé
☐ la gestion des ressources naturelles
☐ la sécurité alimentaire
☐ les droits de la femme
☐ autres (précisez).....

Citez les moyens ou supports de communication utilisés durant les formations, les sensibilisations et les animations:

- ☐ les blocs notes
☐ les fiches
☐ les affiches
☐ la vidéo
☐ les diapositives
☐ les films
☐ les audio-cassettes
☐ les images
☐ autres (précisez).....

Citez les difficultés rencontrées durant les formations et les animations :

- ☐ linguistique
☐ le niveau de formation faible des participants
☐ le manque de matériel
☐ l'inadaptation des supports utilisés
☐ le niveau des formateurs
☐ autres (précisez).....

Les activités qui nécessitent de l'animation :

- ☐ la sensibilisation
☐ la formation

- ☐ l'éducation
- ☐ autres (précisez).....

Les types d'animations organisés durant les activités :

- ☐ les théâtres
- ☐ les débats
- ☐ les conférences
- ☐ les courts métrages
- ☐ les jeux
- ☐ les diapositives
- ☐ les chants
- ☐ autres (précisez).....

COMMUNICATION DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS OU DES MEMBRES

Les moyens de communications des groupements villageois :

- ☐ la voie orale
- ☐ les griots
- ☐ la voie écrite
- ☐ la voie sonore (musique)
- ☐ autres (précisez).....

Les médias modernes utilisés couramment par groupements villageois ou durant les programmes d'activités organisés :

- ☐ la radio
- ☐ la télévision
- ☐ l'affichage
- ☐ les journaux
- ☐ le téléphone
- ☐ l'Internet
- ☐ autres (précisez).....

Les moyens ou outils de communication traditionnels utilisés par groupements villageois couramment ou durant les programmes d'activités organisés :

- ☐ les réunions (la voie orale)
- ☐ les instruments de musique (tam-tam, corne d'animal, flûte, etc.)
- ☐ les griots
- ☐ les signes (l'écriture)
- ☐ les couleurs
- ☐ la sonorisation
- ☐ les contes
- ☐ les chants
- ☐ les danses
- ☐ les théâtres
- ☐ autres (précisez).....

Les groupements villageois sont-ils informés des activités organisées dans les autres provinces ?

- ☐ non
- ☐ oui (par quel moyen)...*courrier*.....

La force de votre section ?

- ☐ la solidarité
- ☐ le dynamisme
- ☐ la volonté de travailler
- ☐ l'organisation
- ☐ la créativité
- ☐ la persévérance
- ☐ autres (précisez).....

Ces faiblesses ?

- ☐ l'individualisme
- ☐ les conflits
- ☐ l'analphabétisme
- ☐ la pauvreté
- ☐ la diversité culturelle
- ☐ le manque d'initiative
- ☐ la manque de créativité
- ☐ le manque d'organisation interne
- ☐ le manque de communication entre les groupements
- ☐ le manque de communication avec l'ANAR Ouaga
- ☐ autres (précisez).....

COMMUNICATION DES RESPONSABLES

Citez les supports de communication utilisés entre les responsables de même section :

- ☐ le téléphone
- ☐ les correspondances (courriers)
- ☐ autres (précisez).....

Quel est le système de traitement de l'information entre les responsables :

- ☐ manuel (support papier)
- ☐ informatisé (ordinateur)

Les difficultés de communication rencontrées avec les groupements villageois :

- ☐ la mentalité traditionnelle
- ☐ l'analphabétisme
- ☐ l'insuffisance du matériel
- ☐ la longue distance entre les groupements
- ☐ la non maîtrise des techniques de communication
- ☐ autres (précisez).....

LE JOURNAL NEEKDA

Le journal touchait-il tous les villages concernés ?

- ☐ oui
- ☐ non

Etait-il un support efficace ?

- ☐ oui
- ☐ non

Etait-il lu ?

- ☐ oui
- ☐ non

Répondait-il aux besoins et aux attentes des villageois ?

- ☐ oui (donnez les raisons)...*facilite l'information des activités menées*.....
- ☐ non (donnez les raisons).....

Quelles étaient les limites du journal ?

- ☐ l'insuffisance des informations recueillies
- ☐ pas connu de tous les membres
- ☐ pas lu
- ☐ n'abordait pas tous les domaines d'interventions
- ☐ n'énonce pas les activités ou les événements menés par les provinces
- ☐ édité qu'en langue française
- ☐ ne touche pas toutes les provinces concernées
- ☐ autres (précisez).....

Aviez-vous des suggestions à faire sur le journal ?

- ☐ qui réponde à nos besoins
- ☐ disponibilité en langue nationale
- ☐ plus d'actualité
- ☐ présence des activités menées par le siège et les autres provinces
- ☐ autres (précisez).....

EVALUATION

Quelles sont vos méthodes d'évaluation des activités réalisées :

- ☐ les rapports
- ☐ les notes
- ☐ les fiches
- ☐ autres (précisez).....

Annexe 2

Madame, Monsieur,

Je suis une étudiante en communication. Je prépare actuellement, un mémoire de fin d'étude en communication globale qui a pour thème :

La problématique de la communication dans les ONG et Associations burkinabé oeuvrant au développement du monde rural : *Cas de l'Association Nationale d'Action Rurale (ANAR).*

Dans cette optique, je vous envoie un **questionnaire** et les instructions pour le remplir (voir pièce jointe) destiné à analyser la communication dans les ONG et Associations.

Ce questionnaire fera l'objet d'une analyse succincte. L'objectif de cette étude sera de mettre en évidence les difficultés d'ordre communicationnel rencontrées par l'ANAR en particulier et les ONG et Associations du Burkina Faso en général. Un projet de recommandations portant sur la mise en place d'un système de communication pérenne et efficace sera formulé.

Pour atteindre cet objectif, votre contribution serait d'un grand soutien tant en remplissant ce questionnaire, qu'en faisant des observations et des critiques.

NB : Je vous ferai parvenir éventuellement mon document final (mémoire) à votre demande. Je serai disponible pour toutes informations complémentaires.

Tout en espérant une prompte réaction de votre part, je vous remercie d'avance Madame, Monsieur, de votre collaboration.

Cordialement,

Mireille COMPAORE

EFAP Communication / Bruxelles (Belgique)
24 Chaussée de Charleroi 1060 St Gilles B46
Tel : 0032 472 50 32 32
Email : mamicomp@hotmail.com

Décembre 2003

N° :...

(à ne pas remplir)

QUESTIONNAIRE

(Ce questionnaire est important car il est destiné à l'analyse de la communication des ONG et Associations burkinabé)

Nom de la structure (sans abréviation) :...Association Burkinabé pour le Bien Être Familial.

Nom et prénoms répondant :.....ZOUNGRANA Rita.....

Fonction dans l'organisation :.....Directrice des Programmes.....

Profession hors de la structure :.....

Niveau d'étude :.....Sociologie DEA.....

Adresse :...01 BP 535 Ouagadougou 01.....

Tel :...00226 31 75 10/ 31 05 98.....

Email :...abbef@fasonet.bf.....

.....

Date :.....

Les difficultés de communication rencontrées avec vos membres :

- ☐ la mentalité traditionnelle
- ☐ l'analphabétisme
- ☐ l'insuffisance du matériel
- ☐ la non maîtrise des techniques de communication
- ☐ autres (précisez) :.....

La force de vos membres :

- ☐ la solidarité
- ☐ le dynamisme
- ☐ la volonté de travailler
- ☐ l'organisation
- ☐ la créativité
- ☐ la persévérance
- ☐ autres (précisez) :.....

Leurs faiblesses :

- ☐ l'individualisme
- ☐ les conflits
- ☐ l'analphabétisme
- ☐ la pauvreté
- ☐ la diversité culturelle
- ☐ le manque d'initiative

- ☐ le manque de créativité
- ☐ le manque d'organisation interne
- ☐ le manque de communication entre les membres
- ☐ autres (précisez) :

Les difficultés de communication rencontrées avec vos partenaires techniques et financiers :

- ☐ la méconnaissance des problèmes africains (pour les partenaires non nationaux)
- ☐ la non maîtrise des techniques de présentation de projet
- ☐ la méconnaissance des techniques d'approche et de négociation
- ☐ le manque de confiance
- ☐ la rigidité de leur système de gestion des fonds octroyés
- ☐ le transfert de techniques
- ☐ leurs procédures administratives d'analyse de dossiers très long
- ☐ des relations établies à court terme
- ☐ autres (précisez) :

Les difficultés de communication rencontrées avec les autres ONG et Associations :

- ☐ le manque d'échange d'expériences
- ☐ le manque d'organisation interne rigoureuse
- ☐ le manque de solidarité
- ☐ l'absence d'un chargé de communication
- ☐ la rivalité entre ONG et Associations
- ☐ autres (précisez) :

Vos besoins en communication :

- ☐ la formation du personnel en technique de communication
- ☐ l'information accessible à tout le personnel et les membres
- ☐ l'accès à l'Internet
- ☐ l'adhésion à des réseaux ou des collectifs
- ☐ la présence d'un chargé à l'information et la communication
- ☐ autres

(précisez) :

Observations et critiques :

.....
.....
.....

Merci de votre collaboration

INSTRUCTIONS POUR REPONDRE AU QUESTIONNAIRE

1. Sélectionnez la réponse
2. Allez à Format
3. Sélectionnez Police
4. Attributs

Annexe 3

LISTE DES ONG ET ASSOCIATIONS RECENSEES

(ONG et Associations burkinabé oeuvrant au développement du monde rural)

IAGRO-INTER (Ouahigouya)

Tel : (226) 55 02 36 / 38 45 74
Email : agro_inter2002@yahoo.fr
faso_business@hotmail.com
Contact : Jean Pierre OUIYA

ASSOCIATION MICRO-BARRAGES (AMB)

BP 26 Koudougou
Tel / Fax : (226) 44 03 34
Email : ambkdg@fasonet.bf
Contact : Antony DABIRE

**ASSOCIATION D'APPUI MORAL
ET INTELLECTUEL A L'ENFANT**
(AMMIE)

BP 71 Ouahigouya
Tel / Fax : (226) 55 09 24
Email : ammie@fasonet.bf
Contact : BELOUM

**ASSOCIATION BURKINABE ACTION
COMMUNAUTAIRE** (ABAC)

BP 4071 Ouagadougou 01
Tel : (226) 36 35 02 / 36 26 30
Fax : (226) 36 02 18
Email : abac@fasonet.bf
Contact : Guillaume BADOIT

**ASSOCIATION BURKINABE POUR
LA SURVIE DE L'ENFANCE** (ABSE)

5262 Ouagadougou 01
Tel : (226) 34 36 59
Fax : (226) 33 81 30
Email : contact@koulbacenatrin.bf
Contact : Aritide ZONGO

**ASSOCIATION BURKINABE POUR LE
BIEN ETRE FAMILIAL** (ABBEF)

535 Ouagadougou 01
Tel : (226) 31 05 98 / 30 81 89
Fax : (226) 31 75 11
Email : abbef@fasonet.bf
Contact : Albert YAMEOGO

**ASSOCIATION EVANGELIQUE
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT**
(AEAD)

4326 Ouagadougou 01
Tel / Fax : (226) 43 01 22
Email : aead-bf@maf.org
Philippe.aead@fasonet.bf
Contact : Philippe OUEDRAOGO

**ASSOCIATION POUR LA PAIX ET LA
SOLIDARITE** (APS)

BP 1940 Ouagadougou 01
Tel : (226) 43 00 90 / 31 54 09
Email : aps@fasonet.bf
Contact : Hamidou OUEDRAOGO

ASSOCIATION TIN TUAL (ATT)

BP 167 Fada
Tel : (226) 77 01 26 / 77 03 10
Fax : (226) 77 02 08

ASSOCIATION VIVE LE PAYSAN (AVLP)

BP 74 Saponé
Tel: (226) 40 56 08 / 31 16 36
Fax: (226) 38 52 80

Email : tintual@fasonet.bf
Contact : Benoit WOBA

Email : aeugene@fasonet.bf
Contact: André Eugène ILBOUDO

**ASSOCIATION SAINTE FAMILLE
ŒUVRE SOCIALE (AFSF/OS)**
3512 Ouagadougou 01
Tel : (226) 33 65 29 / 30 72 56
Fax : (226) 33 65 29
Email : fsf@fasonet.bf
Contact : Frère Albert SANDWIDI

**COMITE DE DEVELOPPEMENT DE LA
REGION DE KAYA (CDRY)**
BP 29 Kaya
Tel : (226) 55 90 56
Email : nongtaaba@fasonet.bf
Contact : Seydou COMPAORE

**FONDATION NATIONALE POUR
LE DEVELOPPEMENT ET LA
SOLIDARITE (FONADES)**
BP 523 Ouagadougou 01
Tel : (226) 36 37 68 / 36 10 79
Fax : (226) 36 10 79
Email : fonades@fasonet.bf
Contact : Benoit OUEDRAOGO

**FONDATION DES AMIS DE LA NATURE
(NATURAMA)**
BP 6133 Ouagadougou 01
Tel : (266) 36 51 19 / 36 49 59
Fax : (226) 36 51 18
Email : naturama@fasonet.bf
Contact : Souleymane ZEBA

**PROMOTION FEMMES
DEVELOPPEMENT SOLIDARITE
(PF/DS)**
BP 2532 Ouagadougou 01
Tel : (226) 31 30 52
Fax : (226) 31 30 52
Email : promofemmes@fasonet.bf
Contact : Clémentine OUEDRAOGO

SAHEL SOLIDARITE (SS)
BP 372 Ouagadougou 01
Tel : (226) 31 02 09
Fax : (226) 31 71 22
Email : SASO@fasonet.bf
Contact : Blaise OUEDRAOGO

SAHEL BURKINA (SOS/SB)
BP 4419 Ouagadougou 01
Tel : (226) 30 71 20
Email : sossibf@fasonet.bf
Contact : Yacouba GNANKAMBARY

**ASSOCIATION ETRE COMME LES
AUTRES (ECLA)**
BP 362 Ouahigouya
Tel : (226) 55 01 28
Fax : (226) 55 07 40
Email : ecla@fasonet.bf
Contact : Moussa BOLOGO

**ASSOCIATION POUR LA PROMO-
TION ET L'EXPLOITATION DE
L'ENERGIE SOLAIRE (APEES)**
BP 935 Bobo 01
Tel /Fax : (226) 97 04 94
Email : apees.bobo@fasonet.bf
Contact: Lassina NEBIE

ASSOCIATION MANEGD ZANGA (AMZ)
BP 423 Ouagadougou 09
Tel : (226) 36 54 44
Email: burkina@fasonet.bf
Contact: Jean Claude TIENDREBEOGO

ASSOCIATION AFRICAINE

SOLIDARITE (AAS)

BP 2831 Ouagadougou 01

Tel /Fax : (226) 31 87 62

Email : aas@fasonet.bf

Contact : Issoufou TIENDREBEOGO

INITIATIVE PRIVEE ET COMMUNE

CONTRE LE VIH/SIDA AU BURKINA (IPC)

BP 10220 Ouagadougou 01

Tel : (226) 38 03 64

Fax : (226) 38 03 66

Email : ipc@cenatrin.bf

Contact : Marie Rose SAWADOGO

**ORGANISATION CATHOLIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT ET
LA SOLIDARITE (OCADES)**

BP 1195 Ouagadougou 01

Tel /Fax : (226) 37 16 66

Email : ocades@fasonet.bf

Contact : Abbé Joseph SOME

**ACTION DE SOLIDARITE
INTERNATIONALE (ASI)**

BP 3522 Ouagadougou 01

Tel : (226) 77 90 33 / 31 58 18

Fax: (226) 31 58 18

Email : asibf@fasonet.bf

Contact: Stéphanie ARTIGUES

**ATELEIR THEATRAL
BURKINABE (ATB)**

BP 2121 Ouagadougou 01

Tel : (226) 34 03 09

Email : proskom@fasonet.bf

SAHEL DEFIS

BP 1300 Bobo

Tel : (226) 34 31 25

Email : ccd7@cenatrin.bf

Contact : Tahirou DIAO

**ASSOCIATION SOLIDARITE
FRANCO-BURK-DUIGIEN (ASFBD)**

BP 5582 Ouagadougou 01

Tel : (226) 41 36 36 / 30 38 97

Email : asfbd@fasonet.bf

Contact : Patrick Marc PEYRON

**FEDERATION NATIONALE DES
GROUPEMENTS NAAM (FNGN)**

BP 100 Yatenga

Tel: (226) 55 04 11

Fax : (226) 55 01 62

Email: fugn@fasonet.bf

Contact: Bernard OUEDRAOGO

**FONDATION POUR LE DEVE-
LOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
(FDC/SDF)**

BP 642 Ouagadougou 01

Tel : (226) 36 41 19

Fax : (226) 36 41 21

Email : bfbo@fasonet.bf

Contact : Maria KERE

**ASSOCIATION DES VOLONTAIRES POUR
LE DEVELOPPEMENT AUTOPROTECTOR ET
ET SOLIDARITE (AVD)**

BP 4683 Ouagadougou 01

Tel : (226) 37 08 95 / 20 55 65

Fax : (226) 36 17 54

Email : avd@riod-ao.bf

Contact : Florent OUEDRAOGO

ASSOCIATION CIVILE POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ARTISANAL ET AGRICOLE (PRODIA)

BP 2344 Ouagadougou 01
Tel : (226) 30 26 29
Fax : (226) 34 40 47
Email : prodia@cenatrin.bf
Contact : Mahamadou OUEDRAOGO

ACTION MICRO-BARRAGES (AMB)

BP 26 Koudougou
Tel : (226) 44 03 34
Fax : (226) 44 05 78
Email : ambkdg@fasonet.bf
Contact : Harouna OUEDRAOGO

ASSOCIATION POUR LA VULGARISATION ET L'APPUI AUX PRODUCTEURS (AVAPAS)

BP 8095 Ouagadougou 04
Tel : 31 92 17
Email : Avapasb2000@yahoo.fr
Contact : Sylvain KOROGHO

YAM PUKRI

BP 1170 Ouagadougou 09
Tel : 31 26 53
Email : sylvestre.ouedraogo@univ-ouaga.bf
Contact : Sylvestre OUEDRAOGO

FEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (FADCO)

BP 788 Bam
Tel : (226) 36 51 32
Fax : (226) 31 78 64
Email : fadco@yahoo.fr
Contact : Issa KINDA

COMITE DE DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL NONG TAABA (CDMRN)

BP Ziniaré
Tel : (226) 30 97 59
Fax : (226) 30 98 17
Email : nongtaaba@fasonet.bf
Contact : Joseph ILBOUDO

ASSOCIATION BURKINABE POUR LA PROMOTION AVEUGLES ET DES MALVOYANTS (ABPAM)

BP 5588 Ouagadougou 01
Tel / Fax : (226) 34 33 86
Email : abpam@liptinfor.bf
Contact : Siaka DIARRA

ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS ENCEPHALOPATES (APEE)

BP 3272 Ouagadougou 01
Tel : (226) 35 61 26
Email : apee@liptinfor.bf
Contact : Rosalie BASSOLE

ASSOCIATION DES VEUVES ET ORPHELINS DU BURKINA (AVOB)

BP 2226 Ouagadougou 01
Tel : (226) 30 78 95
Email : avobbf@yahoo.fr
Contact : Lucie TRAORE

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE PONI ET DE ZAWARA (ADESPZ)

BP 189 Ouagadougou 01
Tel : (226) 36 14 18
Fax : (226) 36 10 59

Email : sahelconsult@zcp.bf
Sahel.consult@fasonet.bf
Contact : Batien Dominique IDO

**ASSOCIATION DES FEMMES
POUR L'ENTRAIDE AU DEVELOPPEMENT DURABLE (AFEDD)**

BP 55 Ouagadougou 01
Tel : (226) 32 60 31
Email : rosaconvolbo@yahoo.fr
Contact : Rose CONVOLBO

**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES
DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE
DU BURKINA (APIM)**

BP 5386 Ouagadougou 01
Tel / Fax : (226) 31 71 31
Email : apimbf@cenatrin.bf
Henriette KONATE

**ASSOCIATION GROUPEMENT ZAÏ
POUR LE DVP DU SAHEL (AZD)**

BP 348 Ouahigouya
Tel : (226) 55 41 83
Email : azd@fasonet.bf

**ASSOCIATION D'APPUI AUX INITIATIVES
DE DEVELOPPEMENT RURAL (AIDR)**

BP 6220 Ouagadougou 05
Tel : (226) 38 43 31
Email : aidrlergo@yahoo.fr

**UNION NATIONALE DES PRO-
DUCTEURS DE COTON DU
BURKINA (UNPCB)**

BP 1677 Bobo Dioulasso 02
Tel : (226) 97 33 10
Fax : (226) 97 20 53
Email: unpcb@fasonet.bf
Contact: François TRAORE

ASSOCIATION DOUNI NOOGO (ADN)

BP 526 Ouagadougou 01
Tel : (226) 33 37 78
Email : adn2noogo@yahoo.fr

**MOUVEMENT BURKINABE
D'ECOLOGIE (MBE)**

BP 5135 Ouagadougou 01
Tél. : (491) 774 53 05 73
Fax : (226) 31 26 53
Email: mbeburkina@yahoo.fr

**ACTION CONTRE LA FAIM ET LA
PAUVRETE (ACFP)**

BP 130 Ouagadougou 01
Email : acfp-nord@yahoo.fr

AMVS

BP 2096 Ouagadougou 01
Tel : (226) 31 57 68
Email : amvs@fasonet.bf

Annexe 4

(Carte du Burkina Faso)

Annexe 5

(Carte complète des 45 provinces du Burkina Faso)

Annexe 6

**(Disponible que sur format imprimé
donc ne peut être joints)**

Annexe 7

**(Disponible que sur format imprimé
donc ne peut être joints)**

Bibliographie

Etudes et rapports

- BSONG (1996), Contribution des Organisations Non Gouvernementales au développement économique et social. Période du plan quinquennal 1991-1995. Bilan physique et financier, BSONG, Ouagadougou ;
- BSONG (1996), Répertoire des Organisations Non Gouvernementales intervenant au Burkina Faso, BSONG, Ouagadougou, avril ;
- Rapport du séminaire de formation des dirigeants des ONG en gestion des ONG : Aspects juridiques et organisationnels des ONG au Burkina Faso , BSONG 2001 ;
- SPONG (1996), Annuaire synoptique des Organisations Non Gouvernementales membres - Burkina Faso, EDICEF, Ouagadougou 2000 ;
- Document de la politique nationale de la communication pour le développement au Burkina Faso 2001 (Tome1 et Tome 2) ;
- Plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de la communication du Burkina Faso 2001 – 2005 (Adopté le 12 octobre 2000 par le Conseil supérieur à l'Information du Faso) ;
- Politiques et stratégies de communication pour le développement – Atelier National du 24 au 28 juillet 2000 (Tome 1 et Tome 2) ;
- Rapport provisoire l'étude sur la mise en place d'un Réseau des Associations, ONG, Organisations Communautaires de Base pour la Lutte Contre la Désertification (RAOCB/LCD) Tome I Ouagadougou novembre 2003 ;
- Rapport des sessions de formation (Mali, Burkina Faso, Niger) sur la stratégie de communication et l'utilisation des médias – février 1997 ;
- Rapport final sur la mesure de l'impact réel du programme Solidarité Canada Sahel (SCS) dans l'évolution des ONG et Associations Bénéficiaires, octobre 1994 ;

- Thèse de Master of Sciences de Salgado Lemos D : « Technologies de l'information et de la communication : coordination de réseaux pour le développement durable des zones rurales enclavées : le cas de la Békaa au Liban. » ;
- Rapport de la table ronde : Promouvoir le développement agricole avec les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, IICD Ouagadougou Juillet 2003 ;
- Document profil et l'évolution de la pauvreté au Burkina Faso 1^{ère} édition : Etude statistique Nationale Ouagadougou, mars 2000 ;
- Groupe de travail : les organisations paysannes et rurales (des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne) – rédaction coordonnée par Daouda Diagne et Denis Pesche (Mars 1995) ;

Sites généraux et spécialisés

www.delgi.gov.bf/ : ouvrage intitulé « la communication sur le développement » ;

www.africanti.org/liens.htm (Technologies de l'Information en Afrique : Africa'NTI) ;

www.aftidev.net/ : Afrique, Technologies, Information et Développement (AFITIDEV) ;

www.burkinaonline.bf/ , www.burkinet.com, www.burkina.org : portail sur le Burkina Faso ;

www.primature.gov.bf/ ;

www.anias.org/ : site sur les technologies de l'information et de la communication au Burkina Faso ;

www.pnud.bf/ (PNUD au Burkina) ;

www.unesco.org (UNESCO) ;

www.oecd.org/ : Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ;

www.fao.org/sd/ : l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ;

www.agridoc.com/ : Réseau d'Information et de Documentation destiné aux acteurs du développement durable ;

www.abcburkina.net : lien sur le développement du milieu rural ;

www.burkina-ntics.org/: Réseau des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au Burkina (NTIC) ;

www.inter-réseaux.org/;

www.ambafrance-bf.org/;

www.vilain.de/;

www.anais.org;

www.finances.gov.bf/;

www.izf.nef/izf/Guide/Burkina;

www.quid.fr;

www.lefaso.net/impression;

www.agridoc.com;

www.africultures.com;

www.perso.club-internet.fr/kibare/.

Articles

P@ssdev Infos n° 6/7 – novembre / décembre 2000 ;

La socio-économie des médias et communication sociales au Burkina Faso de la production à la communication des messages / serge Théophile Balima et AL ;

L'Internet au Burkina Faso en 2002 : situation, enjeux et perspectives / Emmanuel Lacroix Page 200 à 215 ;

Autres sources

Océan Ogilvy

01 BP 6422 Ouagadougou 01 (Burkina Faso)

Tel : (226) 31.17.36 / 33.59.68

Fax : (226) 31.17.31

Email : océanogilvy@yahoo.fr

Général Distribution(informatique)

01 BP 422 Ouagadougou 01 (Burkina Faso)

Tel : (226) 31.05.70

Fax: (226) 32.03.95

Email: gerdis@fasonet.bf